

Worldline

Document d'Enregistrement Universel 2018

*Rapport financier semestriel
Au 30 juin 2019 inclus*



Ce Document d'Enregistrement Universel a été déposé le 7 août 2019 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), en tant qu'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le Document d'Enregistrement Universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative aux valeurs mobilières et, le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au Document d'Enregistrement Universel. L'ensemble est approuvé par l'AMF conformément au règlement (UE) 2017/1129.

La présente version du Document d'Enregistrement Universel mise en ligne le 21 août 2019, annule et remplace la précédente version mise en ligne sur le site de Worldline le 8 août 2019. Les modifications effectuées sont les suivantes :

- Page 12 : Section A.2.2, modification du commentaire sur l'évolution de l'Excédent Brut Opérationnel
- Page 14 : Section A.2.4, modification du tableau de répartition du chiffre d'affaires par ligne de services

Ce Document d'Enregistrement Universel incorpore le Document de Référence 2018 déposé auprès de l'AMF le 21 mars 2019 sous le numéro D.19-0185¹ et met à jour les rubriques nécessaires conformément à la réglementation. Une table de correspondance est fournie dans le présent Document d'Enregistrement Universel dans la section E afin de permettre de retrouver facilement les informations incorporées par référence et celles mises à jour ou modifiées.

Ce Document d'Enregistrement Universel et le Document de Référence 2018 sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et celui de l'émetteur (www.worldline.com).

¹ https://www.amf-france.org/Fiche-BDIF?xtcr=21&isSearch=true&docId=5810-91.D_D.19-0185&lastSearchPage=https%3A%2F%2Fwww.amf-france.org%2FmagnoliaPublic%2Ffam%2Ffen_US%2FResultat-de-recherche-BDIF%3FPAGE_NUMBER%3D3%26formId%3DBDIF%26LANGUAGE%3Dfr%26subFormId%3Das%26BDIF_RAISON_SOCIALE%3DWORLDLINE%26DOC_TYPE%3DBDIF%26valid_form%3DLancer%26la%26Brecherche%26isSearch%3Dtrue%26bdifJetonSociete%3DRS00005782%26langSwit h%3Dtrue&xmc=-WORLDLINE

Sommaire

A	RAPPORT D'ACTIVITÉ	3
A.1	Worldline au premier semestre 2019	3
A.2	Revue opérationnelle	8
A.2.1	Evènements significatifs	8
A.2.2	Synthèse	12
A.2.3	Réconciliation du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle à périmètre et taux de change constants	13
A.2.4	Evolution du profil de chiffre d'affaires	14
A.2.5	Performance par Ligne de Services	15
A.2.6	Performance par secteur géographique	19
A.2.7	Activité commerciale	20
A.2.8	Ressources humaines	23
A.3	Objectifs 2019	23
A.4	Revue Financière	24
A.4.1	Etat du résultat global	24
A.4.2	Tableau de flux de trésorerie	28
A.4.3	Résultat de la Société Mère	31
A.5	Facteurs de risques	31
A.6	Parties liées	31
A.7	Participations	33
B	ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS SEMESTRIELS	34
B.1	Etats financiers consolidés résumés semestriels	34
B.1.1	Compte de résultat consolidé résumé semestriel	34
B.1.2	Etat du résultat global consolidé semestriel	34
B.1.3	Etats consolidés de la situation financière semestrielle	35
B.1.4	Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel	36
B.1.5	Variation des capitaux propres consolidés semestriels	37
B.1.6	Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels	38
B.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle - Période du 1er janvier au 30 juin 2019	55
C	PERSONNES RESPONSABLES	57
C.1	Responsable du Document d'Enregistrement Universel 2018	57
C.2	Attestation du responsable du Document d'Enregistrement Universel 2018	57
C.3	Responsables du contrôle des comptes	57
D	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES	58
D.1	Renouvellement de mandats d'administrateurs et composition du Conseil d'Administration	58
D.2	Assemblée Générale Annuelle du 30 avril 2019	60
D.3	Mode de Direction	60
D.4	Rémunération variable en titres pluriannuelle	60
D.4.1	Plan de stock-options approuvé le 24 juillet 2019	60
D.4.2	Plan d'allocation d'actions de performance approuvé le 24 juillet 2019	63
D.4.3	Stock-options attribuées aux ou exercées par les dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2019 – Tableaux AMF n°4 et n°5	65
D.4.4	Actions de performance attribuées aux dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2019 – Tableau AMF n°6	65
D.4.5	Actions de performance disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2019 – Tableau AMF n°7	66
D.5	Evolution du capital	67
D.5.1	Information de base	67
D.5.2	Dividendes	68
D.5.3	Capital	68
E	ANNEXES	73
E.1	Contacts	73
E.2	Calendrier financier	73
E.3	Table de concordance AMF	74

A RAPPORT D'ACTIVITE

A.1 Worldline au premier semestre 2019

Janvier

13 janvier 2019

YUMI de Worldline apporte une révolution digitale de 360° au monde du paiement

Worldline a lancé YUMI, un terminal de paiement marquant un tournant pour les interactions consommateurs-marchands. Cette innovation rassemble le commerce physique et en ligne et est personnalisable avec la marque du distributeur. Grâce à sa capacité à pivoter à 360° ce terminal facile d'utilisation fait toujours face aux clients, fournissant un point d'interaction conçu intuitivement. Ce terminal multifonctions haut de gamme à un design épuré et moderne et amène l'expérience utilisateur à un autre niveau.

30 janvier 2019

Worldline présente ses résultats annuels 2018 et ses ambitions pour 2019 – 2021

Worldline annonce à l'occasion de la Journée Investisseurs de sa maison mère Atos tenue à son siège social de Bezons (France), ses résultats pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 et ses ambitions pour la période 2019 – 2021, reflétant l'accroissement de son périmètre d'activité suite à la récente acquisition de SIX Payment Services.

Pour la période 2019-2021, le Groupe a pour ambition d'atteindre :

- **Croissance organique** du chiffre d'affaires : entre **+7% et +8% TCAM (CAGR)** vs 2018.
- **Profitabilité** : une amélioration du taux d'EBO (Excédent Brut Opérationnel) comprise entre **+400 et +500 points de base en 2021** comparé à celui du pro forma 2018 d'environ 21%.
- **Flux de trésorerie** disponible : **entre 370 et 410 millions d'euros en 2021**, représentant une augmentation comprise entre +75% et +95% par rapport à 2018.

Le Conseil d'Administration de Worldline se félicite à l'unanimité du projet d'Atos de distribuer en nature environ 23,5% du capital social de Worldline, projet qui améliorerait la flexibilité stratégique de la société, lui permettrait de poursuivre sa stratégie créatrice de valeur et de confirmer son statut d'acteur de premier plan dans le cadre de la consolidation du marché européen des paiements. Le projet envisagé permettrait également l'élargissement du flottant du Groupe et l'amélioration de la visibilité et de la liquidité de l'action Worldline auprès de la communauté des investisseurs. A l'issue de l'opération, Atos conserverait environ 27,4% du capital social de Worldline, augmentant ainsi le flottant de Worldline de 22,3% à environ 45,1%.

Février

4 février 2019

Rambus et Worldline élargissent leur collaboration au sein de UK Rail

Rambus inc. et Worldline ont annoncé l'expansion de leur collaboration pour livrer de l'innovation au sein de UK rail. Avec l'intégration du logiciel de téléchargement de tickets dématérialisés de Rambus (Rambus remote ticket download), Worldline peut dorénavant fournir des tickets ITSO intelligents pour *smartcards*, fournissant aux passagers une expérience d'achat de ticket de transport plus fiable et simple.

7 février 2019

Atos et Worldline s'engagent à soutenir les droits LGBT+ au travail en signant deux chartes internationales

Atos et Worldline annoncent la signature de la Charte des Nations Unies pour protéger les droits des personnes LGBT+ dans les Entreprises (United Nations Standards of Conduct for Business) et de la Charte d'engagement LGBT+ de l'Autre Cercle – s'engageant ainsi à soutenir les personnes LGBT+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et autres identités) dans le monde.

20 février 2019

Résultats annuels 2018 : Atteinte de tous les objectifs

A périmètre et à taux de change constants, le chiffre d'affaires de Worldline s'est élevé à **1 720,2 millions d'euros** représentant une croissance organique de **+6,2%** par rapport à 2017.

L'**Excédent Brut Opérationnel (EBO)** du Groupe s'est amélioré de **+100 points de base**, atteignant **391,1 millions d'euros** ou 22,7% du chiffre d'affaires, dans la partie supérieure de la fourchette d'objectif fixée pour l'année (entre 22 et 23%).

La **marge opérationnelle** a progressé de +15,7% et s'est élevée à **292,9 millions d'euros**, soit **17,0% du chiffre d'affaires**.

Le **résultat net part du Groupe** s'est élevé à **100,5 millions d'euros (5,8% du chiffre d'affaires)**, comparé à 105,5 millions en 2017. Ce résultat net inclut la charge de -18,1 millions d'euros correspondant à la variation de la juste valeur de la considération éventuelle à payer à SIX Group AG dans le cadre de l'acquisition de SIX Payment Services (cf A.4.1.2). **En excluant cette charge**, le résultat net part du Groupe aurait été de **118,6 millions d'euros** ou 6,9% du chiffre d'affaires (**+12,5%**).

Le **résultat net normalisé part du Groupe** s'est élevé à **154,2 millions d'euros** en progrès de **+7,0%** et le **résultat net par action dilué normalisé²** s'est élevé à **1,12€** en 2018 contre 1,08€ en 2017 (**+3,2%**). Le résultat net normalisé part du Groupe inclut également la charge correspondant à la variation de la juste valeur de la considération éventuelle mentionnée précédemment.

En excluant cette charge :

- Le résultat net normalisé part du Groupe se serait élevé à **172,3 millions d'euros** ou **10,0% du chiffre d'affaires (+19,3%)** ;
- Le résultat net par action dilué normalisé aurait été de **1,25€ (+15,3%)**.

La **dette nette s'est élevée à 35,0 millions d'euros** à la fin de 2018, en comparaison avec une position de trésorerie nette de 309,1 millions d'euros fin 2017.

Mars

1er mars 2019

Worldline est fière d'être sélectionnée par la Lituanie pour marquer et tracer les produits de tabacs

En accord avec la directive Européenne sur les produits du tabac (EUTPD) 52014/40/EU), Worldline a été sélectionnée par l'Inspection des taxes de l'état de Lituanie pour fournir le logiciel qui va générer et distribuer des codes d'identifications uniques.

5 mars 2019

Une avancée majeure dans l'Europe des paiements equensWorldline lance le premier service d'interopérabilité pan-européen des solutions de paiement sécurisés mobiles de personne à personne

equensWorldline SE, filiale de Worldline a réussi le lancement du service SEPA Proxy Lookup (SPL). Ce nouveau service crée une interopérabilité sécurisée entre les services de paiement de personne à personne (P2P) existants. Le service SPL est dès à présent disponible et un premier fournisseur l'a déjà intégré à sa solution de paiement mobile. Le service intelligent SPL est basé sur le système SPL géré par le Conseil européen des paiements (European Payments Council, EPC). equensWorldline a été choisi comme fournisseur privilégié de services SPL par le Mobile Proxy Forum, un groupe de travail créé à la demande de l'ERPB (Euro Retail Payments Board) en vue de réaliser l'interopérabilité paneuropéenne des solutions mobiles P2P.

² Résultat par action incluant les impacts d'instruments potentiellement dilutifs, calculé sur le résultat net part du Groupe ajusté pour des éléments non-récurrents (part du Groupe), net d'impôt

6 mars 2019

Mobi Direct fait appel à Worldline pour fournir une nouvelle plateforme de traitement de paiements électroniques au Pakistan

Mobi Direct, l'un des principaux opérateurs de systèmes de paiement (PSO)/prestataires de services de paiement (PSP) au Pakistan, a fait appel à Worldline pour lui fournir une plateforme d'infrastructure de paiement électronique de pointe au Pakistan. Une fois l'intégration et la mise en œuvre terminées, Mobi Direct sera en mesure de fournir un large éventail de transactions d'émission et d'acquisition à ses clients et à l'intégralité du secteur bancaire. Cette plateforme permettra à Mobi Direct de proposer un éventail de produits et de solutions innovants à la communauté bancaire, aux commerçants/consommateurs, aux entreprises du secteur public et aux acteurs digitaux.

7 mars 2019

Worldline permet le retrait d'argent dans toutes les branches Autrichienne de la chaîne de supermarchés bios, denn's Biomarkt

Les consommateurs Autrichiens de denn's Biomarkt, une chaîne leader de supermarchés bios avec plus de 250 magasins en Europe, peuvent désormais obtenir du liquide lors de leurs courses en magasin.

18 mars 2019

Apple Pay et Google Pay maintenant disponibles sur les terminaux de paiement allemands de Worldline

Les terminaux de paiement de Worldline supportent désormais les solutions modernes de paiement mobile Apple Pay et Google Pay en Allemagne. Cela permet à l'utilisateur de payer facilement via son smartphone ou Smartwatch. L'identification s'effectue intuitivement à l'aide des empreintes digitales ou de la reconnaissance faciale via le terminal NFC (Near Field Communication). La technologie des jetons (tokenisation) permet d'ériger une barrière de sécurité entre la transaction réelle et les données de paiement stockées par l'acheteur.

25 mars 2019

Billets de transport électroniques sécurisés : Worldline accompagne Hamburger Hochbahn avec SAM-Server

Worldline et Hamburger Hochbahn AG (HOCHBAHN), deuxième société de transport public allemande et premier partenaire de l'association des transports de Hamburg (HVV), collaborent dans les services de eTicketing.

Avril

3 avril 2019

L'intégration de la technologie biométrique améliore la sécurité de l'authentification forte

equensWorldline, filiale de Worldline a développé sa solution d'authentification forte en ajoutant les options de sécurité biométriques par empreinte digitale et reconnaissance faciale. L'ajout de fonctionnalités biométriques renforce encore la sécurité de l'authentification forte du client, ce qui est d'une importance cruciale dans un monde de plus en plus digital. Cette solution d'authentification multifacteurs permet aux institutions financières de respecter les normes techniques réglementaires de la directive DSP2. La solution mise à jour, avec technologie biométrique, est également compatible avec le standard FIDO (Fast Identity Online).

9 avril 2019

Worldline lance une solution de paiement dédié pour les marketplace en ligne, accélérant ainsi la plus grosse évolution du commerce en ligne

Worldline annonce l'introduction d'une solution dédiée pour les marketplace en ligne qui assure des processus de paiements sans accros entre toutes les parties prenantes de l'écosystème et aide les marketplace à attirer et retenir aussi bien les clients que les commerçants.

11 avril 2019

Worldline rejoint le TOP 5 des entreprises les plus durables de son secteur en Europe selon la dernière évaluation extra-financière produite par Vigeo Eiris

Worldline annonce avoir rejoint le cercle restreint des 5 entreprises les plus durables du secteur des « Services informatiques et logiciels » en Europe, établi par l'agence de notation Vigeo Eiris.

24 avril 2019

Chiffre d'affaires du premier trimestre 2019

Le chiffre d'affaires s'est élevé à **559,6 millions d'euros**, en croissance organique de **+6,2%** à périmètre et taux de change constants par rapport au premier trimestre de 2018. Les trois lignes de Services ont contribué à la progression du chiffre d'affaires.

25 avril 2019

Worldline devient la première entreprise dans l'industrie du paiement à neutraliser ses émissions de CO2

Worldline annonce avoir atteint en 2018 un objectif majeur en devenant la première entreprise dans l'industrie du paiement à neutraliser ses émissions de CO2. Ce jalon concerne l'ensemble des activités de la Société, incluant ses data centers, bureaux, déplacements professionnels et le cycle de vie de ses terminaux de paiement.

30 avril 2019

Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Worldline

Worldline a tenu ce jour son Assemblée Générale annuelle des actionnaires sous la présidence de Monsieur Thierry Breton, Président du conseil d'administration de la Société. La totalité des résolutions proposées par le Conseil d'administration a été adoptée, comme détaillé en Section D.2.

L'Assemblée Générale a en particulier nommé deux nouveaux administrateurs indépendants, Monsieur Georges Pauget et Madame Mette Kamsvåg, ainsi que Monsieur Lorenz von Habsburg Lothringen en qualité d'administrateur, nommé sur proposition de SIX Group AG, en remplacement de Dr. Romeo Lacher dont la démission a pris effet le 30 avril 2019.

Le Conseil d'administration de Worldline réuni à l'issue de l'Assemblée Générale a pris acte de l'approbation par l'Assemblée Générale annuelle des actionnaires d'Atos SE, tenue le 30 avril 2019 également, de procéder à la distribution en nature d'environ 23,5% du capital social de Worldline aux actionnaires d'Atos SE. A l'issue de cette distribution, qui sera mise en paiement le 7 mai 2019, Atos SE conservera environ 27,3% du capital social³ et 35% des droits de vote⁴ de Worldline. Le Conseil d'administration a *de facto* pris acte de la nouvelle structure actionnariale de Worldline en découlant.

Le Conseil d'administration, tenu après l'Assemblée Générale, a constaté la démission de Madame Sophie Proust conformément aux accords conclus entre SIX Group AG et Atos SE dans le cadre du projet de distribution en nature d'actions Worldline par Atos. Par conséquent, le nombre de représentants d'Atos SE au sein du Conseil d'administration est désormais réduit à 3 membres (dont le Président). Ce même conseil a revu la composition des comités spécialisés du Conseil d'administration. Pour de plus amples informations sur la composition du Conseil d'administration et de ses comités se référer à la Section D.1 du présent document.

Mai

6 mai 2019

Worldline récompensé « meilleur partenaire 2018 » par Nuance pour sa solution de contact omnicanale

Worldline a été récompensé en tant que « meilleur partenaire » en France pour l'année 2018 par Nuance Communications Inc, leader des innovations d'Intelligence Artificielle (IA) conversationnelles. Worldline et Nuance collaborent étroitement pour proposer des solutions de contact omnicanales innovantes en mode SaaS.

10 mai 2019

Worldline publie son premier rapport intégré pour 2018 et confirme sa position de leader en matière de RSE

Worldline annonce la publication de son premier rapport intégré pour l'année 2018. Le rapport intégré met en lumière les performances sociales, environnementales et financières de l'entreprise et présente sa vision globale et sa stratégie de création de valeur pour ses parties prenantes, ainsi que son modèle d'affaires et la gouvernance mise en place pour atteindre son ambition.

³ Sur la base d'un nombre d'actions composant le capital social de Worldline égal à 182 644 703 au 30 avril 2019.

⁴ Compte tenu de l'inscription au porteur d'une partie des actions Worldline détenues par Atos, entraînant la perte des droits de vote double acquis pour ces actions, afin de détenir 35% des droits de vote exerçables de Worldline.

28 mai 2019

Worldline est le premier acquéreur d'UnionPay en Europe

Worldline annonce qu'elle a atteint la première place parmi les acquéreurs européens d'UnionPay en 2018, avec près de 20% du volume européen du système de cartes.

29 mai 2019

YUMI remporte le Red Dot dans "Red Dot Award : Product Design 2019"

Worldline est fier d'annoncer que YUMI, l'appareil de paiement portable et flexible révolutionnaire de nouvelle génération de Worldline, a reçu le prix Red Dot du « Red Dot Award : Product Design 2019 » dans la catégorie Équipements industriels, machines et automatismes. YUMI a été conçu en collaboration avec l'agence de design et d'innovation VanBerlo et offre une technologie et une fonctionnalité de pointe aux détaillants et à leurs clients.

Juin

3 Juin 2019

Avec la cryptographie à résistance quantique, Worldline est le leader des paiements de demain

Worldline prend les devants dans la conception des paiements de demain.

10 juin 2019

Worldline et Trapeze développent une solution de paiement entièrement «mains libres» dédiée aux transports publics

Worldline et Trapeze, leader dans les systèmes de transport intelligents, ont développé une solution de paiement entièrement «mains libres», permettant aux usagers des transports publics de payer leur ticket par la détection automatique de leur trajet via Bluetooth

11 Juin 2019

equensWorldline permet à 25 banques d'atteindre la conformité PSD2

Déjà 25 banques de sept pays européens ont franchi la première étape de la mise en conformité PSD2 dans les délais impartis, grâce à la solution de conformité PSD2 et aux services d'equensWorldline SE.

12 Juin 2019

L'e-Payments Challenge de Worldline célèbre l'arrivée prochaine d'une co-innovation de pointe. Le seul Hackathon propriétaire du secteur entame sa deuxième année.

Worldline est fier d'annoncer le succès concret de son e-Payments Challenge international, avec le prochain lancement d'un service personnalisé innovant développé en collaboration avec ACCOR, le groupe hôtelier international et la fintech française Billee. Forte de ce remarquable exemple de co-création de valeur, Worldline annonce, avec le soutien d'Accor, la tenue de la deuxième édition de son e-Payments Challenge, qui aura lieu à Francfort en septembre 2019.

13 Juin 2019

Worldline et equensWorldline unissent leurs forces avec Nordic Finance Innovation (NFI)

Worldline et sa filiale equensWorldline ont signé un partenariat stratégique avec Nordic Finance Innovation (NFI), le plus grand réseau de cadres fintech des pays nordiques. NFI, dirigée par Chris Skinner (Président) et Iren Tranvåg (PDG), vise à stimuler l'innovation et la collaboration dans les pays nordiques grâce à des initiatives et projets communs, à la fois nordiques et internationaux. L'objectif est de renforcer la position des pays nordiques dans l'écosystème mondial.

19 Juin 2019

equensWorldline devient le plus grand processeur de paiements instantanés de la zone euro avec le lancement néerlandais

Sept banques néerlandaises ont récemment commencé à introduire les paiements instantanés en utilisant le système CSM (Clearing and Settlement Mechanism) d'equensWorldline SE, filiale de Worldline. Grâce au lancement à grande échelle des paiements en temps réel aux Pays-Bas, equensWorldline devient le plus grand processeur de paiements instantanés de la zone euro, avec déjà plusieurs millions de transactions de paiements instantanés par semaine.

A.2 Revue opérationnelle

A.2.1 Evènements significatifs

A.2.1.1 Distribution en nature exceptionnelle par Atos de 23,5% des parts constituant le capital social de Worldline.

Durant l'Assemblée Générale Annuelle du 30 avril 2019, les actionnaires d'Atos SE ont approuvé la distribution exceptionnelle en nature d'environ 23,5% du capital social de Worldline. A l'issue de cette opération, Atos SE conserve environ 27,3% du capital social de Worldline, augmentant ainsi le flottant de Worldline à environ 45,1%. La distribution a eu lieu le 7 mai 2019 et par conséquent Worldline n'est plus consolidée dans le groupe Atos.

Le Conseil d'Administration de Worldline a approuvé à l'unanimité ce changement qui améliore la flexibilité stratégique du Groupe. Ce projet permet à Worldline de poursuivre sa stratégie créatrice de valeur et de confirmer son statut d'acteur de premier plan dans le cadre de la consolidation du marché européen des paiements. Cette distribution permet également l'élargissement du flottant du Groupe, et l'amélioration de la visibilité et de la liquidité de l'action Worldline auprès de la communauté des investisseurs.

Afin de maintenir le partenariat industriel et commercial existant entre les deux groupes, une nouvelle alliance Atos-Worldline a été établie, mettant en commun en particulier le savoir-faire des deux groupes en matière d'innovation dans le domaine du digital et des services de paiement, ainsi que le talent des collaborateurs et les réseaux de coopération. Pour plus d'informations sur cette alliance et les autres accords contractuels conclus entre Worldline et le groupe Atos dans le cadre de cette distribution d'actions, se reporter à la Section A.6.

La gouvernance de Worldline reste inchangée, à l'exception d'une diminution du nombre de représentants d'Atos au sein du Conseil d'Administration (passant de 5 à 3 membres) et de l'augmentation du nombre d'administrateurs indépendants avec la nomination de 2 nouveaux administrateurs. Thierry Breton conserve son statut de Président non-exécutif du Conseil d'Administration de Worldline et Gilles Grapinet, ses fonctions de Directeur Général de Worldline. Gilles Grapinet n'exerce plus aucune fonction au sein du groupe Atos depuis le 1^{er} février 2019. Par ailleurs, en tant que coactionnaires, Atos SE et SIX Group AG ont amendé leur pacte d'actionnaire. Pour plus d'informations sur les stipulations du pacte d'actionnaires conclu entre Atos SE et SIX Group AG, se reporter à la section A1 du Document d'enregistrement universel 2018 d'Atos SE⁵.

A.2.1.2 Réorganisation du Groupe, mise en place de l'Alliance Atos-Worldline et impacts financiers de la séparation du groupe Atos

D'un point de vue opérationnel, compte tenu de la volonté du groupe Atos et du Groupe Worldline de maintenir un partenariat industriel et commercial solide afin de conserver une coopération mutuellement avantageuse, Worldline et Atos ont conclu un accord couvrant quatre principaux domaines : les ventes, la recherche et développement (R&D), les ressources humaines et les achats. La mise en place de cette Alliance, permet de faciliter la transition de Worldline du statut de filiale contrôlée d'Atos vers celui de société indépendante. Pour plus d'informations sur cette alliance et les autres accords contractuels conclus entre Worldline et le groupe Atos dans le cadre de cette distribution d'actions, se reporter à la section A.6 du présent document.

⁵ https://www.amf-france.org/Fiche-BDIF?xtcr=5&isSearch=true&docId=8270-91.D_19-0728&lastSearchPage=https%3A%2F%2Fwww.amf-france.org%2FmagnoliaPublic%2Ffamf%2FResultat-de-recherche-BDIF.html%3FDATE_OBSOLESCENCE%3D%26BDIF_RAISON_SOCIALE%3DATOS%26formId%3DBDIF%26DOC_TYPE%3DBDIF%26valid_form%3DLancer%2Bla%2Brecherche%26subFormId%3Das%26DATE_PUBLICATION%3D%26LANGUAGE%3Dfr%26isSearch%3Dtrue%26bdifJetonSociete%3DRS00002826&xmc=-ATOS

Worldline compte mettre fin rapidement aux différents accords de prestations de services mis en place avec Atos depuis l'introduction en bourse de la société, concernant notamment les domaines tels que :

- L'infrastructure, les solutions et la gestion des systèmes d'information internes ;
- Les services partagés, notamment les ressources humaines, la finance, le département fusion-acquisition, et la communication.

Après le travail nécessaire de séparation des systèmes d'information d'Atos et des fonctions supports mutualisées, ces accords de prestation de services seront remplacés par un renforcement des équipes centrales et des systèmes d'information de Worldline, comme anticipé et déjà inclus dans la trajectoire à trois ans 2019-2021.

A.2.1.3 Plans d'intégration et de synergies de SIX Payment Services

L'intégration de SIX Payment Services progresse très bien et débute légèrement en avance par rapport au plan prévu. La qualité et la complémentarité culturelle des équipes permettent des progrès très rapides et tous les programmes d'intégration sont actuellement au-dessus de leurs objectifs pour 2019 en termes de synergies, tandis que le niveau de satisfaction des anciens clients de SPS est complètement en ligne avec les standards de Worldline.

Le Groupe confirme donc pleinement le total d'environ 110 millions d'euros de synergies avec SIX Payment Services en rythme annuel attendu en 2022, dont environ 25% en 2019 et environ 50% en 2020.

A.2.1.4 Evènements subséquents

A.2.1.4.1 Exercice de l'option d'achat de Worldline pour acquérir les 36,4% d'intérêts minoritaires dans equensWorldline et en obtenir ainsi la pleine propriété

L'exercice, par Worldline, de l'option d'achat en vue de l'acquisition des 36,4 % d'intérêts minoritaires restants dans equensWorldline constitue la dernière étape de l'acquisition d'Equens initiée en 2016, permettant à Worldline de prendre ainsi la pleine propriété d'equensWorldline, première société de processing de transactions de paiement en Europe.

L'exercice de cette option s'inscrit parfaitement dans l'esprit de l'opération signée fin 2015 avec les actionnaires minoritaires d'equensWorldline. En effet, elle a assuré un alignement très fort des intérêts de Worldline et ses partenaires bancaires afin de délivrer une combinaison industrielle remarquablement puissante, génératrice de synergies significatives dans un laps de temps très court, qui se matérialise par une forte création de valeur pour toutes les parties prenantes.

Le prix de l'option d'achat est de 1 070 millions € pour les 36,4% du capital, correspondant à un multiple d'acquisition « valeur d'entreprise sur EBO 2019 estimé » significativement inférieur au multiple actuel de Worldline et devrait être relative à deux chiffres sur le bénéfice net par action de Worldline dès 2020. Le prix sera payé intégralement en numéraire.

En amont de la finalisation de cette transaction, Worldline a d'ores et déjà sécurisé un crédit relais avec un ensemble de banques pour la totalité du montant d'acquisition et prévoit de mettre en place un financement à long terme en faisant appel aux marchés financiers de dette, en fonction des conditions de marché. A la fin de 2019, le levier d'endettement devrait rester inférieur à 1,3x6 l'EBO estimée de 2019, bien en deçà de la politique d'endettement financier à moyen terme de Worldline de 2,5x.

Grâce à son importante génération de trésorerie assurant un désendettement rapide et constant, Worldline maintiendrait une capacité d'endettement significative pour d'autres acquisitions payées en numéraire.

⁶ Hypothèse : stabilité de la valorisation de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de SPS à 48 millions d'euros

D'un point de vue opérationnel, l'acquisition des intérêts minoritaires d'equensWorldline devrait apporter plusieurs bénéfices pour Worldline sur les courts et moyens termes, incluant une simplification des processus internes et une agilité renforcée pour de nouvelles opérations de fusions-acquisitions. De plus, cela permettrait d'optimiser davantage l'exécution des plans de synergies industrielles d'equensWorldline et de SIX Payment Services dans les services financiers, grâce à l'élimination des « frontières internes » du périmètre equensWorldline au sein de Worldline.

Cette transaction devrait se finaliser au cours du quatrième trimestre de 2019 ; elle est sujette au processus d'approbation des organisations sociales de Worldline SA et equensWorldline ainsi qu'à des autorisations réglementaires aux Pays-Bas.

A.2.1.4.2 Large succès de l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (OCEANE) à échéance 2026

Worldline a procédé avec succès, le 25 juillet 2019, au placement d'une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») venant à échéance le 30 juillet 2026 (les « Obligations ») par voie de placement auprès d'investisseurs institutionnels uniquement, pour un montant nominal d'environ 600 millions d'euros (l'« Emission »).

Le produit net de l'Emission sera affecté au refinancement d'une partie du crédit relais sécurisé dans le cadre de l'acquisition des 36,4% d'intérêts minoritaires dans equensWorldline.

La valeur nominale unitaire des Obligations a été fixée à 103,20 euros faisant apparaître une prime de 60 % par rapport au cours de référence de l'action Worldline⁷ sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (« Euronext Paris »).

Les Obligations ne verseront pas de coupon (zéro-coupon) et seront émises au prix de 110,424 euros soit 107,0% de leur valeur nominale, ce qui correspond à un rendement à échéance de -0,96%.

Le règlement-livraison des Obligations s'est effectué le 30 juillet 2019 (la « Date d'Emission »).

A moins qu'elles n'aient été converties, échangées, remboursées, ou rachetées et annulées, les Obligations seront remboursées au pair le 30 juillet 2026 (la « Date de Maturité ») (ou le jour ouvré suivant si cette date n'est pas un jour ouvré).

Les Obligations pourront faire l'objet d'un remboursement anticipé au gré de la Société, sous certaines conditions. En particulier, les Obligations pourront être remboursées en totalité de manière anticipée à l'initiative de la Société, à tout moment à compter du 30 juillet 2024 et jusqu'à l'échéance des Obligations, sous réserve d'un préavis d'au moins 30 jours calendaires (sans pouvoir excéder 60 jours calendaires), par remboursement au pair majoré des intérêts courus, si la moyenne arithmétique, calculée sur 10 jours de bourse consécutifs choisis par la Société parmi les 20 jours consécutifs qui précèdent la parution de l'avis de remboursement anticipé, des produits des cours moyens pondérés par les volumes de l'action Worldline constatés sur Euronext Paris chaque jour de bourse de la période considérée et du ratio d'attribution d'actions en vigueur ce même jour de bourse excède 130% de la valeur nominale des Obligations.

Droit à l'attribution d'actions ordinaires de la Société

Les porteurs d'Obligations bénéficieront d'un droit à l'attribution d'actions nouvelles et/ou existantes de la Société qu'ils pourront exercer à tout moment à compter de la Date d'Emission et jusqu'à 17h00 (heure de Paris) le septième jour ouvré inclus précédant la Date de Maturité ou la date de remboursement ou anticipé.

Le ratio de conversion/échange des Obligations est d'une action par Obligation sous réserve d'ajustements ultérieurs. En cas d'exercice du droit à l'attribution d'actions, les porteurs d'Obligations recevront au choix de la Société des actions nouvelles et/ou existantes de la Société qui porteront, dans tous les cas, jouissance courante à compter de leur date de livraison.

⁷ Le cours de référence est égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action Worldline constatés sur Euronext Paris depuis le lancement de l'Emission ce jour jusqu'au moment de la fixation des modalités définitives (pricing) des Obligations ce même jour, soit 64,5027 euros.

Engagement d'abstention de la Société

Dans le cadre de l'Emission, la Société a consenti un engagement d'abstention d'émissions ou de cessions d'actions ou d'instruments donnant accès au capital de la Société pour une période commençant à l'annonce de la fixation des modalités définitives des Obligations et se terminant 90 jours après la Date d'Emission, sous réserve de sa levée avec l'accord préalable des Coordinateurs Globaux, de certaines exceptions usuelles et de l'émission d'actions ou de titres donnant accès au capital dans le cadre d'opérations de croissance externe, mais pour autant que cet engagement d'abstention soit repris par l'acquéreur des actions nouvelles ou des titres donnant accès au capital.

Dilution

La dilution maximale issue de l'Emission dont le montant de 599.999.949,60 euros correspond à 5.813.953 Obligations d'une valeur nominale unitaire de 103,20 euros, serait d'environ 3,18% du capital actuel si la Société décidait de remettre uniquement des actions nouvelles en cas d'exercice du droit à l'attribution d'actions.

Cadre juridique de l'Emission et modalités de placement

Les Obligations ont été émises sur la base de la 14^{ème} résolution approuvée lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 24 mai 2018 et ont été offertes, conformément aux dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, par voie de placement avec construction accélérée d'un livre d'ordres en France et/ou hors de France (à l'exception notamment des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie et du Japon) auprès d'investisseurs institutionnels uniquement.

Information disponible

L'offre des Obligations n'a pas donné lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »). Des informations détaillées sur Worldline, notamment relatives à son activité, ses résultats, ses perspectives et les facteurs de risques correspondants figurent dans le document de référence de la Société déposé auprès de l'AMF le 21 mars 2019 sous le numéro D.19-0185 lequel peut être consulté, ainsi que les résultats du 1^{er} semestre 2019, les autres informations réglementées et l'ensemble des communiqués de presse de la Société, sur le site Internet de Worldline (www.worldline.com).

A.2.2 Synthèse

Le chiffre d'affaires de **Worldline** du premier semestre 2019 s'est élevé à **1 152,0 millions d'euros**, en **croissance organique de +6,5%** (+69,9 millions d'euros) à périmètre et taux de change constants par rapport au premier semestre de 2018.

- Le chiffre d'affaires de **Services aux Commerçants**, qui est maintenant la plus grande division du Groupe, représentant plus que 46% du chiffre d'affaires total de Worldline, a crû organiquement de **+5,0%** et s'est élevé à 535,2 millions d'euros, principalement tiré par la croissance en Acquisition Commerçants et en Acceptations de paiements omni-canal. Cette croissance a été toutefois atténuée par la baisse du chiffre d'affaire des Terminaux de Paiement.
- Représentant 39% du chiffre d'affaires total, le chiffre d'affaires de la division **Services Financiers** s'est établi à 444,3 millions d'euros, en croissance organique de **+5,7%** par rapport au S1 2018, avec une croissance à deux chiffres enregistrée en Traitement Emetteurs, Paiements Non-Cartes et en Digital Banking, partiellement atténuée par de plus faibles revenus en Traitements Acquisitions.
- Comptant pour 15% du chiffre d'affaires total, le chiffre d'affaires de **Mobilité & Services Web Transactionnels** s'est élevé à 172,6 millions d'euros, en croissance organique de **+13,7%**. Les trois divisions de la Ligne de Services ont contribué à cette amélioration.

La croissance organique du chiffre d'affaires **par zone géographique** a été principalement tirée par :

- **La France (+12,4%)** principalement grâce aux nouveaux contrats signés en 2018 et 2019 en Mobilité & Services Web Transactionnels ;
- **La Belgique (+9,2%)** bénéficiant de solides tendances commerciales en Acquisition Commerçants et Traitement Emetteurs ;
- **L'Allemagne et l'Europe Centrale et de l'Est (+7,6%)**, dont la croissance a été tirée par les Traitements Emetteurs et les Paiements Non Cartes (montée en puissance du contrat Commerzbank) ;
- **Le Luxembourg et les Pays-Bas (+5,9%)** principalement grâce à une forte activité dans la division Acquisition Commerçants ; et
- **La Suisse (+5,4%)** grâce à une bonne croissance en Acquisition Commerçants et en Traitement Acquéreurs.

La croissance dans les **marchés émergents (+3,8%)** a été contrastée avec une forte croissance en Amérique Latine, en partie contrebalancée par une croissance moins forte en Asie, principalement due à des bases de comparaison élevées au S1 2018.

Les ventes en **Europe du Nord et du Sud** ont légèrement décliné de **-2,7%**, principalement en raison d'une base de comparaison élevée au premier semestre de l'année dernière en Traitement Emetteurs.

En pourcentage du chiffre d'affaires, **l'Excédent Brut Opérationnel (EBO) de Worldline a augmenté de +200 points de base** (« pb ») ou +37,4 millions d'euros organiquement et a atteint **278,5 millions d'euros** soit **24,2% du chiffre d'affaires** (incluant un effet positif sur l'EBO lié à l'adoption d'IFRS16 de 20,1 millions d'euros ou +170 points de base). Les trois principales lignes de services ont contribué à cette amélioration, tirée principalement par les Services aux Commerçants, avec une augmentation d'EBO de +380 points de base (ou +24,4 millions d'euros). L'EBO des Services Financiers a augmenté de +70 points de base (+10,1 millions d'euros) et l'EBO de Mobilité & Services Web Transactionnels a augmenté de +5,2 millions d'euros ou +170 points de base.

Le carnet de commandes à fin juin 2019 est resté élevé et a progressé à 3,6 milliards d'euros.

Les effectifs totaux étaient de 11 609 salariés à fin juin 2019 par rapport à 11 474 au début de 2019. La hausse de +1,2% (+135 salariés) des effectifs totaux du Groupe est due à l'augmentation de l'effectif direct de +162 personnes principalement en Suisse et en Finlande.

A.2.3 Réconciliation du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle à périmètre et taux de change constants

Pour l'analyse des performances du Groupe, le chiffre d'affaires et l'EBO du S1 2019 est comparé avec le chiffre d'affaires et l'EBO du S1 2018 à périmètre et taux de change constants.

La réconciliation de l'EBO présentée ci-dessous est avant l'impact de l'adoption de la norme IFRS 16, estimée à +180 points de base sur l'EBO de 2019.

La réconciliation entre le chiffre d'affaires et l'EBO publié du S1 2018 et le chiffre d'affaires et l'EBO du S1 2018 à périmètre et taux de change constants est présentée ci-dessous (par Ligne de Services) :

Chiffre d'affaires						
En millions d'euros	S1 2018	Réallocation des coûts centraux entre les GBL par rapport à la nouvelle structure (***)	Transferts Internes	Effet de périmètre **	Effet de change	S1 2018*
Services aux Commerçants	287,4		+0,2	+217,8	+4,4	509,8
Services Financiers	371,7		-0,2	+47,5	+1,5	420,5
Mobilité & Services Web Transactionnels	159,5				-7,7	151,8
Worldline	818,6		0,0	265,3	-1,8	1 082,1

Chiffre d'affaires						
En millions d'€	S1 2018	Réallocation des coûts centraux entre les GBL par rapport à la nouvelle structure (***)	Transferts Internes	Effet de périmètre **	Effet de change	S1 2018*
France	191,8		+1,2			193,0
Luxembourg & Pays-Bas	97,4			+78,4		175,8
Belgique	175,7		-1,2	-4,2		170,3
Suisse	0,0			+154,0	+5,4	159,4
Allemagne, Europe Centrale et de l'Est	125,9			+37,7	-0,1	163,5
Europe du Nord et du Sud	144,1					144,1
Emerging markets	83,8			-0,7	-7,1	76,0
Worldline	818,6		0,0	265,3	-1,8	1 082,1

* A périmètre constant et taux de change moyens à Juin 2019

** A taux de change moyen à Décembre 2018

*** En raison du nouveau poids de chaque activité après l'acquisition de SIX Payment Services, les coûts partagés ont été réaffectés en conséquence.

EBO						
En millions d'euros	S1 2018	Réallocation des coûts centraux entre les GBL par rapport à la nouvelle structure (***)	Transferts Internes	Effet de périmètre **	Effet de change	S1 2018*
Services aux Commerçants	61,9	-2,0	+0,2	+25,6	+0,4	86,1
Financial Services	109,5	+0,9	-0,2	+16,1	+0,5	126,7
Mobilité & Services Web Transactionnels	16,4	+1,1			-1,0	16,5
Coûts centraux	-8,4					-8,4
Worldline	179,5	0,0	0,0	+41,7	-0,2	220,9

*A périmètre constant et taux de change moyens à juin 2019

**A taux de change moyens à décembre 2018

***En raison du nouveau poids de chaque activité après l'acquisition de SIX Payment Services, les coûts partagés ont été réaffectés en conséquence.

- Suite à l'acquisition de SIX Payment Services, les coûts partagés entre les 3 Lignes de Services ont été réalloués en accord avec le nouveau profil du Groupe.
- Les transferts internes correspondent aux reclassifications de certains contrats de SPS entre les Services Financiers et les Services aux Commerçants.
- L'effet de périmètre correspond à l'addition du Chiffre d'Affaires de SIX Payment Services du S1 2018.
- L'effet de change correspond principalement à la dépréciation du Peso Argentin en parti compensé par l'appréciation du Franc Suisse.
- Le tableau d'EBO ci-dessus n'inclut pas l'effet de l'adoption de la norme IFRS 16 qui est estimée à environ +180 points de base de l'EBO de 2019.

Les tableaux du S1 2018 présentés dans cette revue opérationnelle sont basés sur les données à périmètre et taux de change constants.

A.2.4 Evolution du profil de chiffre d'affaires

Suite à l'acquisition de SIX Payment Services à la fin de 2018, les Services aux Commerçants sont maintenant la ligne de services la plus importante du Groupe, représentant plus de 46% du chiffre d'affaires total :

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'Affaires		
	S1 2019	S1 2018*	% du Total
Services aux Commerçants	535,2	509,8	46,5%
Services Financiers	444,3	420,5	38,6%
Mobilité & Services Web Transactionnels	172,6	151,8	15,0%
Coûts Centraux			
Worldline	1 152,0	1 082,1	100,0%

*A périmètre constant et aux taux de change moyens à fin juin 2019

L'Europe continue de représenter la majeure partie des activités de Worldline, générant environ 93% du chiffre d'affaires.

<i>En millions d'euros</i>	S1 2019		
	S1 2019	S1 2018*	% du Total
France	216,8	193,0	18,8%
Luxembourg & Pays-Bas	186,2	175,8	16,2%
Belgique	186,0	170,3	16,1%
Suisse	168,0	159,4	14,6%
Allemagne & Europe Centrale et de l'Est	175,9	163,5	15,3%
Europe du Nord et du Sud	140,2	144,1	12,2%
Marchés Emergents	78,9	76,0	6,8%
Worldline	1 152,0	1 082,1	100,0%

*A périmètre constant et aux taux de change moyens à fin juin 2019

A.2.5 Performance par Ligne de Services

En millions d'euros	Chiffre d'affaires		
	S1 2019	S1 2018*	% Croissance organique
Services aux commerçants	535,2	509,8	+5,0%
Services Financiers	444,3	420,5	+5,7%
Mobilité & Services Web Transactionnels	172,6	151,8	+13,7%
Worldline	1 152,0	1 082,1	+6,5%

* A périmètre constant et aux taux de change moyens à fin Juin 2019

En millions d'euros	EBO				
	S1 2019 après IFRS 16	Impact IFRS 16	S1 2019 avant IFRS 16	S1 2018*	Croissance Organique
Services aux commerçants	119,8	9,3	110,5	86,1	24,4
Services Financiers	144,6	7,7	136,9	126,7	10,1
Mobilité & Services Web Transactionnels	24,9	3,2	21,7	16,5	5,2
Coûts Centraux	-10,7		-10,7	-8,4	-2,4
Worldline	278,5	20,1	258,4	220,9	37,4

En millions d'euros	EBO %				
	S1 2019 après IFRS 16	Impact IFRS 16	S1 2019 avant IFRS 16	S1 2018*	Croissance Organique
Services aux commerçants	22,4%	+1,7 pt	20,6%	16,9%	+3,8 pt
Services Financiers	32,5%	+1,7 pt	30,8%	30,1%	+0,7 pt
Mobilité & Services Web Transactionnels	14,4%	+1,8 pt	12,6%	10,9%	+1,7 pt
Coûts Centraux	-0,9%		-0,9%	-0,8%	-0,2 pt
Worldline	24,2%	+1,7 pt	22,4%	20,4%	+2,0 pt

* A périmètre constant et aux taux de change moyens à fin Juin 2019

A.2.5.1 Services aux Commerçants

Services aux Commerçants					
En millions d'euros	S1 2019 après IFRS 16	Impact IFRS 16	S1 2019 avant IFRS 16	S1 2018*	Croissance Organique (%)
Chiffre d'Affaires	535,2		535,2	509,8	+5,0%
EBO	119,8	9,3	110,5	86,1	
% EBO	22,4%	+1,7 pt	20,6%	16,9%	+3,8 pt

* A périmètre constant et aux taux de change moyens à fin Juin 2019

Le chiffre d'affaires du S1 2019 des **Services aux Commerçants** a atteint **535,2 millions d'euros**, en croissance de +25,3 millions d'euros ou **+5,0%** par rapport à l'année dernière.

- Les **Services d'Acquisition Commerçants** ont eu une croissance à deux chiffres principalement grâce à :
 - L'augmentation, dans nos marchés européens en plus forte croissance, de la valeur des transactions traitées et la croissance des services à valeur ajouté ;
 - Une solide hausse des volumes de transactions en Europe Continentale, couplée à un effet de prix positif dû à davantage de transactions réalisées avec des marques de paiement internationales ;
 - Des effets de volume et de prix positifs en République Tchèque, en Allemagne, en Pologne et dans les Pays Baltes.
- **Acceptation des Paiements Omni-Canal** a eu également une croissance à deux chiffres, principalement tirée par des volumes de transactions plus élevés auprès de nouveaux clients en France, en Suisse, en Autriche et avec de grands comptes internationaux.
- Le chiffre d'affaires des **Services Digitaux aux Commerçants** a décliné principalement en raison d'une baisse des ventes de Kiosks Digitaux au Royaume-Uni et, comme anticipé, le marché Européen pour les **Terminaux de Paiement** est resté peu dynamique au S1.

La croissance de Services aux Commerçants est restée globalement très bien orientée, notamment pour les services d'acquisition et d'acceptation de paiements, et a été de plus de +8,5% en excluant les Terminaux de Paiement.

L'EBO de Services aux Commerçants a augmenté de **+380 points** de base lors du premier semestre 2019 par rapport à la même période l'année dernière (+24,7 millions d'euros organiquement) et a atteint **119,8 millions d'euros** ou 22,4% du chiffre d'affaires (incluant 170 points de base suite à l'adoption d'IFRS 16), grâce :

- A la bonne dynamique commerciale des divisions Acquisition Commerçants et d'Acceptation de paiements Omni-Canal ;
- Aux premières synergies tirées de l'intégration de SIX Payment Services (« SPS ») avec Worldline ; et
- Aux impacts des actions transversales d'amélioration de productivité (programme TEAM²).

A.2.5.2 Services Financiers

Services Financiers					
En millions d'€	S1 2019 après IFRS 16	Impact IFRS 16	S1 2019 avant IFRS 16	S1 2018*	Croissance Organique (%)
Chiffre d'Affaires	444,3		444,3	420,5	+5,7%
EBO	144,6	7,7	136,9	126,7	
% EBO	32,5%	+1,7 pt	30,8%	30,1%	+0,7 pt

* A périmètre constant et aux taux de change moyens à fin Juin 2019

Le chiffre d'affaires des **Services Financiers** a atteint **444,3 millions d'euros**, en croissance organique de +23,8 millions d'euros ou +5,7%.

- **Traitements Emetteurs** a crû principalement grâce à une bonne croissance des volumes de paiements par carte, une augmentation continue des transactions d'authentification forte et 3D-Secure et la reconnaissance d'un chiffre d'affaires de licence de logiciel de paiement.
- Le chiffre d'affaires des **Paiements Non-Cartes** a augmenté, tiré par de bons volumes de transactions de paiement SEPA en Allemagne, en Italie et aux Pays-Bas ainsi qu'une bonne croissance de volumes de transactions sur le schéma néerlandais iDeal. De plus, la division a bénéficié de la montée en puissance du grand contrat d'externalisation avec Commerzbank signé l'année dernière.
- Le chiffre d'affaires de la division **Digital Banking** a crû grâce à un environnement commercial favorable, en particulier relatif aux besoins de conformité des banques avec la DSP2.
- La croissance de Services Financiers a cependant été en partie atténuée par un chiffre d'affaires plus faible en **Traitement Acquéreur**, en raison d'une base de comparaison élevée au S1 de l'an dernier.

L'**EBO** des **Services financiers** a crû de **+70 points de base** au S1 2019 comparé à la même période de l'an dernier (+10,1 millions d'euros organiquement) et a atteint **144,6 millions d'euros** ou 32,5% du chiffre d'affaires (incluant 170 points de base suite à l'adoption d'IFRS 16), porté par le fort niveau d'activité commenté ci-dessus en Traitement Emetteurs, Paiements Non-Cartes et Digital Banking et de nouveaux gains d'efficacité obtenus des plans de synergies d'equensWorldline et de SIX Payment Services et du programme TEAM².

A.2.5.3 Mobilité & Services Web Transactionnels

Mobilité & Services Web transactionnels					
En millions d'euros	S1 2019 après IFRS 16	Impact IFRS 16	S1 2019 avant IFRS 16	S1 2018*	Croissance Organique (%)
Chiffre d'Affaires	172,6		172,6	151,8	+13,7%
EBO	24,9	3,2	21,7	16,5	
% EBO	14,4%	+1,8 pt	12,6%	10,9%	+1,7 pt

* A périmètre constant et aux taux de change moyens à fin Juin 2019

Le chiffre d'affaires de **Mobilité & Services Web Transactionnels** a atteint **172,6 millions d'euros** au cours du premier semestre 2019, en croissance organique de +20,8 millions d'euros ou **+13,7%**. Les trois divisions ont enregistré une croissance organique à deux chiffres.

- Le chiffre d'affaires en **Billetterie Electronique** a augmenté grâce au développement des contrats Tap2Use dans diverses villes françaises ainsi que la montée en puissance du contrat signé l'année dernière avec la région Île-de-France. L'Amérique Latine a également contribué à cette croissance et le Royaume-Uni a enregistré une bonne performance, notamment grâce à la solution @station.
- La division **e-Consommateur & Mobilité** a également crû fortement, soutenue par la croissance continue des contrats Contact pour des clients français et une bonne contribution des solutions de traçabilité.
- **Les Services Numériques de Confiance** ont bénéficié de bons volumes de transactions et de projets d'activité avec diverses agences gouvernementales notamment liés à la traçabilité des produits de tabac permettant le recouvrement correct des droits d'accise.

L'EBO de la division Mobilité & Services e-transactionnels a atteint **24,9 millions d'euros** ou 14,4% du chiffre d'affaires (incluant 180 points de base suite à l'adoption d'IFRS 16), augmentant organiquement de +5,2 millions d'euros ou **+170 points de base** par rapport à l'année dernière. Les raisons principales de cette croissance sont :

- De bonnes tendances commerciales dans toutes les divisions suite aux contrats remportés récemment ;
- L'amélioration de la productivité grâce aux effets d'échelle renforcés des plateformes ; et
- Les actions du programme TEAM²

A.2.5.4 Coûts centraux

Les coûts centraux, qui ont absorbé l'ancienne structure centrale de SIX Payment Services, sont restés quasiment stables.

A.2.6 Performance par secteur géographique

<i>En millions d'euros</i>	Chiffre d'Affaires			
	S1 2019	S1 2018*	Var	% Var.
France	216,8	193,0	+23,8	12,4%
Luxembourg & Pays-Bas	186,2	175,8	+10,4	5,9%
Belgique	186,0	170,3	+15,7	9,2%
Suisse	168,0	159,4	+8,6	5,4%
Allemagne & Europe Centrale et de l'Est	175,9	163,5	+12,4	7,6%
Europe du Nord et du Sud	140,2	144,1	-3,9	-2,7%
Marchés Emergents	78,9	76,0	+2,9	3,8%
Worldline	1 152,0	1 082,1	+69,9	+6,5%

*A périmètre constant et aux taux de change moyens à fin juin 2019

Le chiffre d'affaires en **France** a connu une croissance à deux chiffres (**+23,8 millions d'euros ou +12,4%**). Les trois lignes de services ont contribué à cette croissance, qui a été principalement soutenue par des nouvelles signatures de contrats en 2018 et 2019 en Mobilité & Services Web Transactionnels ainsi qu'une solide croissance en Services Financiers.

La zone géographique **Luxembourg et Pays-Bas (+10,4 millions d'euros ou +5,9%)** a crû principalement grâce à une solide croissance enregistrée en Acquisition Commerçants au Luxembourg.

La **Belgique (+15,7 millions d'euros ou +9,2%)** a connu de solides tendances commerciales en Acquisition Commerçants et en Traitement Emetteurs.

La croissance en **Suisse (+8,6 millions d'euros ou +5,4%)** a été tirée par l'Acquisition Commerçants (en Services aux Commerçants) et par Traitement Acquéreurs (en Services Financiers).

En **Allemagne et Europe Centrale et de l'Est (+12,4 millions d'euros ou +7,6%)**, une croissance à deux chiffres a été enregistrée grâce aux Services Financiers (Traitement Emetteurs) et à la montée en puissance du contrat Commerzbank en Paiements Non-Cartes. En Services aux Commerçants, la croissance en Acquisition Commerçants a plus que compensé le ralentissement des Terminaux de Paiement.

Les ventes dans **l'Europe du Nord et du Sud** ont légèrement décru (**-3,9 millions d'euros ou -2,7%**), principalement en raison d'une base de comparaison élevée au S1 de l'année dernière, en Traitement Acquéreurs.

La croissance dans les **Marchés Emergents (+2,9 millions d'euros ou +3,8%)** a été contrastée avec une croissance à deux chiffres en Amérique Latine, en partie contrebalancée par une croissance moins forte en Asie, principalement en raison d'une base de comparaison élevée au S1 2018.

A.2.7 Activité commerciale

A.2.7.1 Principales réalisations et signatures du premier semestre

Services aux Commerçants

L'Acquisition Commerçants a été très dynamique lors de ce premier semestre, avec un nombre de transactions acquises en croissance à deux chiffres globalement en Europe continentale (+17% pour les transactions en magasin et +27% pour les transactions en ligne).

Le succès commercial des **solutions de pointe de Worldline pour les paiements en ligne et omni canal** s'est confirmé au cours du premier semestre avec notamment :

- S'appuyant sur la solution Worldline Online Payment Acceptance, un nouveau contrat d'acquisition d'e-commerce pan-européen a été signé avec **American Express Global Business Travel**, l'un des plus importants agents de voyages professionnels au niveau mondial. Worldline fournira pendant une période de 3 ans ce service dans 16 pays européens ainsi qu'à Hong Kong.
- Un contrat significatif signé avec **Paypal** facilitant le traitement des paiements en ligne au Brésil ;
- Un contrat d'acquisition et d'acceptation des paiements en ligne signé avec **Samsonite** pour leurs activités de réparation et de ventes en ligne dans 15 pays européens ;
- Un service de bout en bout (incluant terminaux de paiement, acquisition, acceptation des paiements en ligne) qui sera mis en place pour **Kréfel**, un important distributeur de d'équipements électro-ménagers belge, représentant la première pierre d'une future solution complète omni-canal ;
- Suite au contrat signé l'année dernière avec Total, une nouvelle solution de porte-monnaie mobile vendue à un important distributeur de produits pétroliers belge, permettant une expérience de paiement transparente à la station-service ; et
- Worldline fournira des services d'acquisition au Brésil à un imprimeur brésilien en ligne et deviendra son unique fournisseur pour les paiements en Europe.

La **spécialisation des services de paiements par marché** et la **portée pan-européenne** des services d'acquisition après l'acquisition de SIX Payment Services continue à contribuer à la croissance du Groupe. En particulier, un important contrat d'acquisition a été renouvelé et significativement étendu avec un distributeur exploitant plus de 3 000 magasins dans des gares et aéroports : ce contrat comprend des services d'acquisition, de conversion dynamique de devises (DCC) ainsi que la fourniture de terminaux de paiement dans 4 grands pays d'Europe.

Les synergies de chiffre d'affaires avec SIX Payment Services se matérialisent rapidement, avec en particulier une solution de **collecte de paiements** développée avec Citibank pour Shell en Allemagne.

Le semestre a également été marqué par le **renouvellement de grands contrats**, comme le contrat d'acquisition avec la Société Nationale de Chemins de Fer Belges qui inclut le remplacement d'anciens terminaux de paiements par des VALINA et le contrat Fuel Genie avec les supermarchés Morrisons au Royaume-Uni.

Enfin, Worldline a activement préparé durant le S1 la **commercialisation de son nouveau terminal de paiement de comptoir YUMI**, qui a été présenté pendant le NRF de New York en Janvier dernier en vue d'un lancement commercial effectif vers la fin de l'année. De plus, **le terminal de paiement autonome VALINA confirme le succès de son lancement** en particulier avec le contrat avec la Société Nationale des Chemins de Fer Belges susmentionné, avec un contrat signé avec Troffee, une société innovante de distributeurs automatiques de cafés et avec un contrat de 3 ans signé avec un important revendeur de terminaux au Royaume-Uni.

Services Financiers

Suite au contrat remporté l'année dernière avec Commerzbank, **d'autres opportunités d'externalisation avec de grandes banques européennes progressent de façon très satisfaisante.**

Par ailleurs, les principales signatures de contrats en Services Financiers au cours du premier semestre incluent :

- Une **extension de contrat pour Commerzbank** concernant la mise en conformité à la DSP2 ;
- Un nouveau contrat de gestion de transactions de DAB (distributeurs automatiques de billets) dans les Pays Baltes ;
- Un **prolongement** de 3 ans d'un **contrat** de processing avec **un des principaux clients d'equensWorldline** ;
- Des **synergies commerciales avec SIX Payment Services** à travers un contrat signé avec PSA (Payment Services Austria) ; et
- **Divers renouvellements de contrats** en Europe.

Les synergies commerciales avec SIX Payment Services ont permis la signature d'un important contrat d'authentification à double facteurs pour le paiement en ligne pour une **grande organisation de la région DACH** (Allemagne, Autriche, Suisse).

Durant ce semestre, Worldline a aidé de nombreuses banques Européennes à se conformer à la **DSP2** qui va rentrer en vigueur prochainement et à tirer profit de cette nouvelle réglementation. Les principaux succès à cet égard incluent :

- 25 banques de sept pays européens ont déjà franchi la première étape de la mise en conformité DSP2 dans les délais impartis, grâce à la solution de conformité DSP2 d'equensWorldline.
- equensWorldline a étendu ses solutions **d'authentification forte** (Trusted Authentication) en ajoutant des options de sécurité **à empreintes digitales et à reconnaissance faciale (FaceID)**. L'addition de fonctions biométriques améliore en outre la sécurité des utilisateurs des authentifications fortes et respecte les normes DSP2 et FIDO (Fast Identity Online).
- Cinq banques allemandes ont déjà souscrit au service de **Gestion de Processus d'Authentification de Worldline** (APM – Authentication Process Management), permettant de gérer les dérogations aux règles d'authentification forte sur des types de paiement spécifiques, en réduisant le plus possible les frictions lors de la finalisation du paiement.
- De nombreuses banques Européennes, dont des nouvelles banques au Luxembourg, en Finlande et en Allemagne, ont opté pour la **solution de gestion du reporting de fraude DSP2** de Worldline.

Suite à la pénétration des paiements mobiles en Europe Centrale, les services de paiements mobiles (inscription initiale au service, processing de la transaction) ont été lancés avec l'un des plus grands groupes bancaires autrichien et avec une banque luxembourgeoise.

Pour les Paiements Non-Cartes, en raison du lancement à grande échelle des paiements en temps réel aux Pays-Bas, equensWorldline est devenu **le plus grand processeur de paiements instantanés au sein de la zone Euro**, gérant déjà près d'un million de transactions de paiements instantanés par jour.

Enfin, la plateforme Digital Banking de Worldline a remporté, à l'occasion des PayTech Awards 2019, le **prix du « Meilleur Prestataire de Solutions d'Open Banking »**.

Mobilité & Services Web Transactionnels

L'activité commerciale a été très soutenue durant ce semestre en Mobilité & Services Web transactionnels, et ce dans les trois divisions :

Concernant la Billetterie Electronique :

En **Billetterie Electronique**, suite à une année exceptionnelle en 2018, avec le lancement de l'Open Payment à Dijon et après avoir été choisi pour le projet Ile de France Smart Navigo, Worldline a confirmé ce succès en remportant :

- Un contrat lié à la conception pour une ville française d'un Pass Mobilité combinant transports publics, partage de voiture et vélo.
- L'élaboration d'un nouveau service d'Open Payment pour des navettes connectant les aéroports au centre-ville.
- La solution « Tap2use » de Worldline a été encore une fois sélectionnée par une ville en France pour fournir des services d'open paiement permettant aux usagers d'utiliser leur carte de paiement sans contact comme titres de transport.

Worldline a confirmé le succès de sa solution de point de vente mobile, @Station, en signant de nouveaux contrats avec 3 franchises ferroviaires britanniques. @station sera utilisée par le personnel en gare et sur les quais pour vendre des billets. Il sera également utilisé pour répondre plus rapidement aux requêtes des voyageurs, améliorant ainsi la satisfaction client.

En termes d'innovation, Worldline et Trapeze, leader dans les systèmes de transport intelligents, ont développé une solution de paiement entièrement « mains libres », permettant aux usagers des transports publics de payer leur ticket par la détection automatique de leur trajet via Bluetooth.

En **Services Numériques de Confiance**, Worldline a renouvelé avec la région Bourgogne-Franche-Comté le contrat de gestion de la plateforme très sécurisée de digitalisation des services publics.

En e-consommateur & mobilité :

- La plateforme d'engagement client « Contact » continue de susciter l'intérêt d'institutions financières majeures. Worldline a été sélectionnée par une très grande banque belge, pour une solution multi-canal incluant l'intelligence artificielle, l'analyse sémantique et la biométrie et un contrat Contact a été prolongé avec une mutuelle en France.
- En ce qui concerne l'activité « connected living », des contrats relatifs à la sécurité des compteurs intelligents, qui permettent un paiement plus efficace des factures d'énergie, ont été signés en Autriche et aux Pays-Bas. Dans l'Internet des objets industriels, Worldline a également renouvelé un contrat important avec un client allemand.

Carnet de commandes

Le **carnet de commandes** reste élevé et a atteint **3,6 milliards d'euros**.

A.2.8 Ressources humaines

Le **nombre total de salariés** était de **11 609** fin juin 2019 par rapport à **11 474 au début de 2019**. La hausse de +1,2% (+135 salariés) des effectifs totaux du Groupe est due à l'augmentation de l'effectif direct de +162 personnes principalement en Suisse.

Le nombre d'employés direct à fin Juin 2019 était de 10 614, représentant 91,0% des effectifs du Groupe. Cette proportion est restée stable. Le nombre d'employés indirects était quant à lui de 995, en légère baisse depuis le début de l'année (- 27 employés).

Les mouvements d'effectifs à la fin du S1 sont détaillés par nature et pays ci-dessous :

Effectifs	Ouverture Jan-19	Effet périmètre	Embauches	Départs	Démission / Restruc	Autre	Fermeture Juin-19	Var.	%
France	3 083	+0	+146	-83	-18	-14	3 118	+35	+1,1%
Luxembourg & Pays-Bas	1 146	+0	+102	-63	-10	-12	1 163	+17	+1,5%
Belgique	1 115	+0	+40	-36	-6	-4	1 109	-6	-0,5%
Allemagne et Europe Centrale et de l'Est	1 423	+0	+171	-112	-13	-16	1 453	+30	+2,1%
Suisse	524	+0	+65	-37	-2	+16	559	+35	+6,7%
Marchés émergents	1 597	+0	+146	-152	-13	-5	1 573	-24	-1,5%
Amérique (Latine, Brésil, EU)	313	+0	+9	-13	-13	-4	292	-21	-6,7%
Asie	1 284	+0	+137	-139	+0	-1	1 281	-3	-0,2%
Europe du Nord et du Sud	1 564	+0	+144	-58	-7	+0	1 639	+75	+4,8%
Direct	10 452	+0	+814	-541	-69	-35	10 614	+162	+1,6%
Indirect	1 022	+0	+83	-80	-14	-29	995	-27	-2,6%
Total (Direct+Indirect)	11 474	+0	+897	-621	-83	-64	11 609	+135	+1,2%

A.3 Objectifs 2019

Le Groupe confirme tous les objectifs de 2019 indiqués dans son communiqué de presse du 30 janvier 2019 :

Chiffre d'affaires

Le groupe prévoit une croissance organique de son chiffre d'affaires, à périmètre et taux de change constants comprise **entre 6% et 8%**

Excédent Brut Opérationnel (EBO)

Le Groupe a l'objectif d'atteindre une marge d'EBO comprise entre **24,8% et 25,8%**⁸.

Flux de trésorerie disponible

Le groupe a l'ambition de générer un flux de trésorerie disponible compris **entre 275 et 290 millions d'euros**, incluant les coûts de mise en place des synergies.

⁸ Correspondant à un objectif initial compris entre 23% et 24% avant effet d'IFRS 16, estimé à environ +180 points de base sur l'EBO.

A.4 Revue Financière

Dans cette revue financière, les états financiers à fin juin 2019 sont comparés aux données consolidées publiées pour la même période en 2018. La transaction avec SIX ayant été finalisée le 30 novembre 2018, les chiffres du premier semestre 2018 n'incluent aucune contribution de SIX Payment Services.

A.4.1 Etat du résultat global

Le Groupe a réalisé un résultat net (attribuable aux actionnaires de la Société Mère) de 141,5 millions d'euros au premier semestre 2019, représentant 12,3 % du chiffre d'affaires consolidé. Le résultat net normalisé, retraité des produits et charges inhabituels et peu fréquents (nets d'impôts), s'est élevé à 120,2 millions d'euros, représentant 10,4 % du chiffre d'affaires consolidé.

A.4.1.1 Excédent Brut Opérationnel (EBO)

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes et est expliqué dans la revue opérationnelle.

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Variation
Marge opérationnelle	196,9	129,5	67,4
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	70,1	47,5	22,5
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	1,4	0,1	1,3
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	6,5	1,9	4,6
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	3,6	0,4	3,2
EBO	278,5	179,4	99,1

La méthode de transition à la norme IFRS 16 choisie par le Groupe est la méthode rétrospective modifiée, l'exercice précédent clos en décembre 2018 n'a donc pas été retraité. En conséquence, l'EBO 2019 inclut un impact de 20,1 millions d'euros sur la ligne « amortissements des immobilisations ».

A.4.1.2 Marge Opérationnelle

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	% Renta- bilité	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	% Renta- bilité
Marge opérationnelle	196,9	17,1%	129,5	15,8%
Autres produits et charges opérationnels	(71,1)		(34,2)	
Résultat opérationnel	125,8	10,9%	95,3	11,6%
Résultat financier	82,9		2,2	
Charge d'impôt	(49,5)		(24,2)	
Part des participations ne donnant pas le contrôle et quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(17,7)		(16,1)	
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère	141,5	12,3%	57,2	7,0%
Résultat net normalisé - attribuable aux propriétaires de la société mère (*)	120,2	10,4%	77,0	9,4%

(*) Défini ci après

Pour information : traitement comptable de la contrepartie éventuelle correspondant au paiement éventuel à effectuer à SIX Group AG par Worldline dans le cadre de l'acquisition de SIX Payment Services (cf. note 3 « variation de périmètre »)

Pour rappel, dans le contexte de l'acquisition de SIX Payment Services finalisée le 30 novembre 2018, Worldline et SIX Group AG sont convenus du paiement éventuel d'un complément de prix d'un maximum de 166 millions de francs suisses (environ 150 millions d'euros au 30 juin 2019) qui serait payé par Worldline à SIX Group AG sur le deuxième trimestre 2020 :

- La compensation serait payée si le prix de l'action Worldline en mars 2020 est inférieur à 50,17 euros ;
- Aucune compensation ne serait versée si le prix de l'action est supérieur à 53,00 euros ;
- Si le cours de l'action est entre 50,17 euros et 53,00 euros, Worldline payerait à SIX Group AG un montant calculé sur une base linéaire (de 166 millions de francs suisses à 0).

La contrepartie éventuelle a été enregistrée en dette financière et :

- A été évaluée à 99,5 millions d'euros à la date d'acquisition, soit le 30 novembre 2018 ;
- A été prise en compte dans le calcul de la considération transférée total pour l'acquisition de SIX Payment Services ;
- Est réévaluée à la juste valeur par le compte de résultat à chaque clôture.

En raison de la hausse du cours de l'action au cours du premier semestre 2019, la contrepartie éventuelle a été réévaluée de 117,6 millions d'euros au 31 décembre 2018 à 47,6 millions au 30 juin 2019.

L'ajustement de variation de la juste valeur induite d'un montant de 70,0 millions d'euros a été comptabilisé dans le résultat financier au compte de résultat.

A.4.1.3 Autres produits et charges opérationnels

Le poste "Autres produits et charges opérationnels" comprend les produits et charges qui sont inhabituels et peu fréquents et a représenté une charge nette de 71,1 millions d'euros au premier semestre 2019. Le détail par nature de ce poste est le suivant :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)
Réorganisation des effectifs	(1,3)	(2,0)
Rationalisation et frais associés	(1,9)	(2,5)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(17,3)	(13,4)
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions	(9,3)	(6,9)
Amortissement de la Relation Clients et des brevets	(37,0)	(8,2)
Autres	(4,3)	(1,1)
Total	(71,1)	(34,2)

Les 1,3 millions d'euros de **coûts de réorganisation** des effectifs, en baisse de 0,7 million d'euros par rapport la période précédente, sont principalement liés aux coûts de restructuration des récentes acquisitions.

Les 1,9 million d'euros de **coûts de rationalisation et frais associés** sont principalement liés à la transformation du back office administratif. Ces coûts sont en baisse de 0,6 million d'euros par rapport au premier semestre 2018.

Les coûts d'intégration et d'acquisition d'un montant de 17,3 millions d'euros (augmentation de 3,9 millions d'euros par rapport à la période précédente) sont liés aux coûts de transaction et de post-intégration pour SIX Payment Services.

Les 37,0 millions d'euros d'**amortissement de la relation clients et des brevets** correspondent principalement à :

- 28,5 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients, de technologies et de brevets apportés par SIX Payment Services ;
- 5,0 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Equens et Paysquare ;
- 1,1 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Cataps (KB Smartpay) ;
- 1,1 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients et de technologies apportée par MRL Posnet ;

A.4.1.4 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par un produit net de 82,9 millions d'euros sur la période et était composé d'un coût de l'endettement financier net de 0,4 million d'euros et d'un produit financier non opérationnel de 83,4 millions d'euros (comparé à un produit de 2,2 millions d'euro à fin juin 2018).

Les coûts financiers non opérationnels étaient principalement composé de :

- La reconnaissance de la variation de juste valeur sur les six premiers mois de l'année 2019 de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de SIX Payment Services représentant un produit de 70,0 millions d'euros (cf. Note 3 « variation de périmètre ») ;
- La reconnaissance de la réévaluation des actions de préférence Visa au compte de résultat pour 16,8 millions d'euros (3,3 millions d'euro à fin juin 2018) ;
- Coûts financiers liés aux engagements de retraite pour 1,1 million d'euros. Ces coûts représentent la différence entre les coûts de désactualisation des obligations des régimes à prestations définies et les rendements notionnels générés par les actifs financiers des régimes faisant l'objet de préfinancements (cf. Note 18 « Régimes de retraites et autres avantages à long terme ») ;
- L'impact d'IFRS 16 pour un coût de 1,7 millions ; et
- De pertes nettes de change pour 0,7 million d'euro.

A.4.1.5 Impôt

La charge d'impôt sur le premier semestre de l'exercice 2019 s'est élevée à 49,5 millions d'euros pour un résultat avant impôt de 208,7 millions d'euros. Le Taux d'Impôt Effectif (TIE) s'élève à 23,6% ; hors éléments exceptionnels, le TIE aurait été de 23,7% en comparaison d'un TIE de 24,8% en 2018.

A.4.1.6 Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle à fin juin 2019 se sont élevées à 17,7 millions d'euros contre 16,1 millions d'euros en 2018 et représente 36,4% du résultat net d'equensWorldline.

A.4.1.7 Résultat net normalisé

Le résultat net normalisé exclut les éléments inhabituels et peu fréquents attribuables aux propriétaires de la société mère (net d'impôt). L'impact de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de SIX Payment Services pour 70,0 millions d'euros comme expliqué dans la note 3 « variation de périmètre » est lui aussi exclu. Au 30 juin 2019, le résultat net normalisé s'est élevé à 120,2 millions d'euros.

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)
Résultat net - attribuable aux propriétaires de la société mère	141,5	57,2
Variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de SIX Payment Services	70,0	-
Autres produits et charges opérationnels (part Groupe)	(67,1)	(28,3)
Impôt sur les autres produits et charges opérationnels	18,5	8,5
Résultat net normalisé – attribuable aux propriétaires de la société mère	120,2	77,0

A.4.1.8 Résultat net par action

Le nombre d'actions au 1^{er} janvier 2019 était de 182 554 917. Le nombre moyen d'actions s'est élevé à 182 599 810 sur la période. A fin juin 2019, les instruments dilutifs sont constitués d'options de souscription d'actions (correspondant à 910 782 options).

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	% Rentabilité	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	% Rentabilité
Résultat net [a]	141,5	12,3%	57,2	7,0%
Résultat net normalisé [b]	120,2	10,4%	77,0	9,4%
Nombre moyen d'actions [c]	182 599 810		132 712 980	
Impact des instruments dilutifs	910 782		1 005 014	
Nombre moyen dilué d'actions [d]	183 510 592		133 717 994	
(En EUR)				
Résultat Net Par Action (RNPA) [a] / [c]	0,78		0,43	
Résultat Net Par Action (RNPA) dilué [a] / [d]	0,77		0,43	
Résultat Net Par Action (RNPA) normalisé [b] / [c]	0,66		0,58	
Résultat Net Par Action (RNPA) dilué normalisé [b] / [d]	0,66		0,58	

A.4.2 Tableau de flux de trésorerie

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)
Excédent Brut Opérationnel (EBO)	278,5	179,4
Investissements opérationnels	(46,9)	(45,8)
Paiement des loyers (loyers sous IFRS 16)	(18,5)	-
Variation du besoin en fonds de roulement	(30,4)	12,1
Flux de trésorerie opérationnel	182,7	145,7
Impôts payés	(19,6)	(26,6)
Coût de l'endettement financier net payé	(0,6)	(0,6)
Réorganisation provenant des autres produits et charges opérationnels	(2,5)	(2,1)
Rationalisation & frais associés provenant des autres produits et charges opérationnels	(1,9)	(2,5)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(17,6)	(10,1)
Investissements financiers nets à long terme	11,0	(0,6)
Autres variations (*)	(6,1)	(0,6)
Flux de trésorerie disponible	145,5	102,6
Acquisitions (solde net)	(21,0)	(3,1)
Contrepartie additionnelle à la juste valeur	70,0	-
Augmentation de capital	8,0	6,2
Dividendes versés	0,7	-
Flux de trésorerie net	203,2	105,7
Trésorerie nette / (Endettement net) d'ouverture	(35,0)	309,1
Variation de trésorerie	203,2	105,7
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie	0,4	(0,7)
Exclusion des anciens lease financiers (effet post IFRS 16)	3,2	-
Trésorerie nette / (Endettement net) de clôture	171,7	414,1

(*) Les "autres variations" correspondent aux autres éléments opérationnels décaissés (excluant la réorganisation, la rationalisation et frais associés, les coûts d'intégration et d'acquisition), aux autres éléments financiers décaissés, aux investissements financiers nets à long terme excepté les acquisitions et les cessions.

Le Groupe a choisi d'exclure les dettes locatives de la définition de la dette nette du Groupe. Par conséquent, les flux de trésorerie disponibles selon la définition du groupe resteront comparables à ceux des années précédentes.

Le **Flux de trésorerie disponible** représenté par la variation de trésorerie nette ou de l'endettement net, corrigé des variations de capital, des dividendes payés, de l'incidence liée aux fluctuations du taux de change sur la trésorerie nette d'ouverture, et des acquisitions/cessions, a atteint 145,5 millions d'euros contre 102,6 millions d'euros au premier semestre 2018 correspondant à une augmentation de +41,9%.

Le montant de **flux de trésorerie opérationnel** s'est élevé à 182,7 millions d'euros, en augmentation de 37,0 millions d'euros par rapport au premier semestre 2018, hausse s'expliquant par les éléments suivants :

- Excédent Brut Opérationnel (EBO) : hausse de 99,1 millions d'euros,
- Investissements opérationnels en hausse (1,1 millions d'euros),
- Paiement des loyers (application d'IFRS 16) (-18,5 millions d'euro),
- Variation du besoin en fonds de roulement (-42,5 millions d'euros).

L'**Excédent Brut Opérationnel** de 278,5 millions d'euros est en augmentation de 99,1 millions d'euros par rapport à juin 2018 (sans application de la norme IFRS 16, l'amélioration aurait été de 22,4%), soit 24,2% du chiffre d'affaires contre 21,9% en juin 2018.

Les **investissements opérationnels** ont atteint 46,9 millions d'euros, soit 4,1% du chiffre d'affaires, en dessous du niveau du premier semestre 2018 à 5,6%. Les investissements sont principalement liés à la capitalisation de coûts relatifs à la modernisation des plateformes technologiques pour 20,2 millions d'euros.

La **variation du besoin en fonds de roulement a été** de -30,4 millions d'euros. Le délai de règlement clients s'est élevé à 38 jours à fin juin 2019 (contre 41 à fin juin 2018), tandis que le délai de paiement fournisseurs s'est établi à 90 jours à fin juin 2019 (contre 94 à fin juin 2018). Le Groupe peut affacturer une partie de ses créances clients dans le cadre de sa gestion courante de la trésorerie. Le montant des créances affacturées au 30 juin 2019 est non significatif.

Les **impôts payés** se sont élevés à 19,6 millions d'euros, en baisse de 7,0 millions d'euros par rapport à juin 2018.

Le **coût de l'endettement financier net** s'est élevé à 0,6 million d'euros, comparable par rapport au premier semestre 2018.

Les décaissements liés aux coûts **de réorganisation et de rationalisation** représentent respectivement 2,5 millions d'euros et 1,9 millions d'euros.

Les **coûts d'intégration** et post acquisition de 17,6 millions sont principalement liés à SIX Payment Services.

Les **investissements financiers nets** d'un montant de 11,0 millions d'euros. Ils comprennent notamment le recouvrement lié aux créances Visa pour un montant de 11,5 millions d'euros.

Les « **Autres variations** » pour -6,1 million d'euros incluent principalement d'autres coûts non récurrents pour -4,4 million d'euros et d'autres coûts financiers pour 1,7 million d'euros.

Par conséquent, le **flux de trésorerie disponible** généré au cours du premier semestre 2019 a atteint 145,5 millions d'euros.

Les **acquisitions** de 21,0 millions d'euros représentent principalement l'ajustement des effets de trésorerie liés à l'acquisition de SIX Payment Services en juin 2019.

En juin 2019, **l'augmentation de capital** d'un montant de 8,0 millions d'euros correspond à l'émission d'actions nouvelles suivant l'exécution des plans de stock-options émis en septembre 2014 et septembre 2015 et au plan d'actionnariat salarié BOOST.

La **variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle** liée à l'acquisition de SIX Payment Services représente 70,0 millions d'euros (cf. note 3 « variation de périmètre »).

La variation de **cours de monnaies étrangères**, déterminée sur l'exposition de la dette ou de la trésorerie par pays, a généré une hausse de la trésorerie nette de 0,4 million d'euros.

A.4.2.1 Politique de financement

Structure de financement

Les besoins de liquidités estimés de Worldline sont complètement couverts par sa trésorerie positive et des emprunts à long terme.

A ce sujet, le 20 décembre 2018 Worldline SA (en tant qu'emprunteur) a signé une facilité de crédit renouvelable (la « Facilité de crédit ») d'un montant de 600 millions d'euros, à échéance décembre 2023. Worldline disposera d'une option d'extension de la maturité de la Facilité de crédit jusqu'en décembre 2025.

La facilité de crédit inclut un engagement, stipulant que le ratio bancaire consolidé (dette net divisée par Excédent Brut Opérationnel avant Dépréciation et Amortissement) ne peut être supérieur à 2.5.

La Facilité de crédit a été mise en place par un syndicat de 13 banques internationales. Elle sera utilisable pour financer les besoins généraux du Groupe, et remplacera la facilité de crédit existante d'un montant de 300 millions d'euros mise en place avec le groupe Atos. Au 30 juin 2019, l'encours au titre de la Facilité de crédit était de 50 millions d'euros.

Par ailleurs, Worldline a émis un programme « Negotiable European Commercial Papers » (NEU CP) le 12 avril 2019 afin d'optimiser ses charges financières et d'améliorer la gestion des liquidités du Groupe pour un montant initial maximum de 600 millions d'euros. Au 30 juin 2019, l'encours du programme était de 45 millions d'euros.

Financement de l'acquisition des 36,4% d'intérêts minoritaires dans equensWorldline

L'exercice, par Worldline, de l'option d'achat en vue de l'acquisition des 36,4 % d'intérêts minoritaires restants dans equensWorldline constitue la dernière étape de l'acquisition d'Equens initiée en 2016, permettant à Worldline de prendre ainsi la pleine propriété d'equensWorldline, première société de processing de transactions de paiement en Europe.

Le prix de l'option d'achat est de 1 070 millions € pour les 36,4 % du capital.

OCEANE échéance 2026

Worldline a procédé le 25 juillet 2019 avec succès au placement d'une émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») venant à échéance le 30 juillet 2026 par voie de placement auprès d'investisseurs institutionnels uniquement, pour un montant nominal d'environ 600 millions d'euros.

Le produit net de l'émission sera affecté au refinancement d'une partie du crédit relais sécurisé dans le cadre de l'acquisition des 36,4% d'intérêts minoritaires dans equensWorldline mentionné ci-dessus.

Pour plus d'informations, veuillez vous reporter à la Section A.2.1.4.1 du présent document.

Crédit relais

En amont de la finalisation de cette transaction, Worldline a d'ores et déjà sécurisé un crédit relais avec un ensemble de banques pour la totalité du montant d'acquisition et prévoit de mettre en place un financement à long terme en faisant appel aux marchés financiers de dette, en fonction des conditions de marché.

Compte tenu de l'OCEANE émise avec succès en juillet, le montant du crédit relais finalement conclu le 1^{er} août 2019 par Worldline a été réduit à 500 millions d'euros.

A la fin de 2019, le levier d'endettement devrait rester inférieur à 1,3x9 l'EBO estimée de 2019, bien en deçà de la politique d'endettement financier à moyen terme de Worldline de 2,5x.

⁹ Hypothèse : stabilité de la valorisation de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de SPS à 48 millions d'euros

Politique d'investissement

Worldline a pour politique de louer ses espaces de bureaux et autres actifs immobiliers administratifs ou opérationnels. Certains actifs immobilisés, tels que le matériel informatique ou les véhicules de société, peuvent faire l'objet d'un financement par le biais de contrats de location simple ou de location-financement. Ces contrats de location simple ou de location - financement sont sélectionnés en fonction du coût de financement et du type de solution le mieux adapté aux actifs concernés.

A.4.3 Résultat de la Société Mère

Le résultat avant impôt de la Société Mère s'est élevé à -20,9 millions d'euros à fin juin 2019, comparé à -20,7 millions d'euros pour le premier semestre 2018.

A.5 Facteurs de risques

Le Groupe a mené une revue des risques qui pouvaient avoir un impact significatif sur son activité ou ses résultats (ou sa capacité à atteindre ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas de risques significatifs autres que ceux détaillés à la Section F « Facteurs de risques » du Document de Référence 2018 de la Société déposé le 21 mars 2019 à l'AMF.

Depuis la date du dépôt du Document de Référence 2018 de Worldline, Atos SE a réduit sa participation dans le capital de Worldline en procédant à une distribution en nature le 7 mai 2019 d'environ 23,5% du capital de la Société. Ainsi, Atos SE détient 27,3% du capital de la Société et 35% des droits de vote de Worldline. Par voie de conséquence, et comme détaillé en section D.5.1.2 du présent Document, le flottant est porté à 45,1%.

A la date du dépôt du présent Document, Atos SE n'a donc plus le contrôle exclusif de la Société. Toutefois, Atos SE, au même titre que SIX Group AG, conserve une influence notable sur Worldline.

En ce qui concerne la procédure judiciaire devant le Tribunal Administratif Fédéral Suisse (« TAF ») mentionnée en Section F.4.5 du Document de Référence 2018 et décrite en Section 5.2.5 « Litiges importants » du Document E établi dans le contexte de l'acquisition de SIX Payment Services et enregistré auprès de l'AMF le 31 octobre 2018 sous le numéro d'enregistrement E-18-070 (le « Document E »), Worldline a été informé le 21 mai 2019 que le jugement rendu par le TAF le 18 décembre 2018 a confirmé la sanction prononcée par la Commission Suisse de la Concurrence. Un recours a été formé le 20 juin 2019 et dans l'attente d'un nouveau jugement, la décision du TAF n'est pas exécutoire. Comme indiqué dans le Document E, le montant de l'amende est provisionné par SIX Payment Services et a été pris en compte dans l'ajustement du prix d'acquisition de SIX Payment Services.

A.6 Parties liées

Dans le contexte de la distribution, par Atos SE, d'actions Worldline, les relations contractuelles entre le Groupe Worldline et le groupe Atos ont été revues.

Worldline et Atos maintiennent un partenariat industriel et commercial solide dans le cadre d'un contrat global d'alliance (l'« Alliance »). Cette Alliance couvre en particulier quatre domaines principaux : les ventes, la recherche et le développement (R&D), les ressources humaines et les achats. L'Alliance comprend notamment une clause de coopération générale réciproque, ainsi que des stipulations de gouvernance relatives à la mise en place d'un conseil global de l'alliance et de conseils spécifiques de l'alliance pour chacun des quatre domaines. L'Alliance est entrée en vigueur le 7 mai 2019 et le restera pendant cinq ans (renouvelable deux fois tacitement par période de 3 ans, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis de six mois) outre la faculté pour chaque partie de résilier l'Alliance dans des cas déterminés, notamment en cas de changement de contrôle de l'autre partie.

De plus, le groupe Atos et le Groupe Worldline ont signé, le 6 mai 2019, un contrat de prestations de services (le « **Contrat de Services Groupe** ») permettant au Groupe de continuer à bénéficier jusque fin 2019, dans les mêmes conditions que par le passé, de certaines prestations de services fournies par Atos SE, Atos International SAS, Atos International BV, Atos International Germany GmbH et Atos UK International IT Services Ltd (les « **Sociétés Atos Prestataires de Services** »). Ces services sont refacturés par Atos International SAS, pour le compte de l'ensemble des Sociétés Atos Prestataires de Services, à des conditions qui sont fonction de leur chiffre d'affaires et de leur effectif, sur la base des coûts ainsi alloués majorés d'une marge, à l'identique des conditions pratiquées au sein du groupe Atos pour les prestations intragroupes de nature similaire. Le Contrat de Services Groupe couvre principalement des services opérationnels et des services relatifs aux fonctions support.

Les services opérationnels fournis comprennent en particulier les services suivants : services informatiques et de télécommunication, services liés aux achats, services de communication globale et de gestion des talents, services liés à la stratégie globale de développement commercial, services liés à la stratégie marketing globale et services de développement de produits, de clients et de partenariats.

Les services de fonctions support fournis au titre de ces contrats recouvrent en particulier des services en matière de Direction, de vente, de fusions et acquisitions, en matière financière, juridique et de conformité, d'audit interne, de ressources humaines et d'innovation. Les conditions dans lesquelles sont rendus ces services et les modalités de leur facturation sont fonction du type de services fournis. Le Contrat de Services Groupe prend fin le 31 décembre 2019.

Les services sont fournis dans le cadre d'engagements de confidentialité et de règles de gouvernance spécifiques.

Par ailleurs, il est rappelé qu'avant la date d'admission des actions Worldline sur Euronext Paris en juin 2014, des conventions de prestations de services (les « **Accords Locaux de Prestations de Services** ») avaient été conclus directement entre une entité du groupe Atos et une entité du Groupe Worldline dans la plupart des pays où des activités Worldline et Atos étaient conduites par une seule et même entité.

Les Contrats de Services Spécifiques et les Accords Locaux de Prestations de Services décrits respectivement en Sections E.8.1.1.2 et E.8.1.1.3 du Document de Référence 2018 restent en vigueur à la date du présent Document.

Enfin, Atos SE et Worldline ont conclu le 6 mai 2019 un accord de séparation aux termes duquel les parties se sont réparties de manière coordonnée leurs activités de séparation notamment dans les domaines des droits de propriété intellectuelle, des achats, des *process* et procédures groupe, de la migration et l'intégration des systèmes informatiques, de sécurité, de ressources offshore, d'assurance, de sous-location immobilière, de garanties de maison mère et de protection des données. Les parties se sont engagées à coopérer pour optimiser et éliminer, autant que possible, les coûts supplémentaires, principalement liés à l'informatique, résultant de leur séparation. Le Conseil d'Administration de Worldline, sur recommandation du Comité des Comptes, a autorisé la signature de cet accord de séparation lors de sa réunion qui a suivi l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019.

En outre, Worldline a conclu un avenant au pacte conclu avec SIX Group AG afin d'aligner les obligations de Worldline sur celles du pacte d'actionnaires conclu entre Atos SE et SIX Group AG. Les principales stipulations de cet avenant sont les suivantes :

- L'avenant prévoit l'extension de l'engagement pris par Worldline de fournir des efforts raisonnables afin de mettre en œuvre, le cas échéant, une demande éventuelle de Six Group AG de cotation secondaire des actions Worldline sur le SIX Swiss Stock Exchange (en sus de la cotation des actions Worldline sur le marché réglementé Euronext Paris), pendant une période d'un an à compter du 7 mai 2019 (date de mise en paiement de la distribution d'actions Worldline par Atos), au lieu d'un an à compter du 30 novembre 2018 (date de réalisation de l'acquisition de SIX Payment Services);
- En outre, les droits de veto de SIX Group AG (tels que décrits dans le document de référence 2018, Section G.1.4) ne s'appliqueront que dans la mesure où (i) SIX Group AG détient un nombre d'actions de la Société représentant plus de 8% du capital social et des droits de vote et (ii) Atos SE détient un nombre d'actions de la Société représentant plus de 8% du capital social et des droits de vote de la Société ;

- L'engagement de Worldline au titre des conventions conclues avec une société du groupe Atos a également été modifié : il est convenu que le règlement intérieur du conseil d'administration devra préciser que les principes régissant la procédure relative à de tels accords conclus entre une société du Groupe Worldline et une société du groupe Atos (y compris, le cas échéant, en cas de résiliation du Pacte d'Actionnaires) s'appliquent aussi longtemps que (i) SIX Group AG détient un nombre d'actions de la Société représentant plus de 8% du capital social ou des droits de vote et (ii) (a) Atos SE détient un nombre d'actions de la Société représentant plus de 10% des droits de vote ou (b) au moins un administrateur est également membre du conseil d'administration ou dirigeant, au sens de l'article L.225-38 du Code de commerce, d'Atos SE ou d'une société du groupe Atos.

A.7 Participations

Comme indiqué en Section A.6.3.3 du Document de Référence 2018, Worldline et Total ont pris, en 2017, une participation dans la Fintech africaine InTouch. En juin 2019, InTouch a décidé de procéder à une nouvelle augmentation de capital, dont le principe figurait dans les accords initiaux de 2017, et à laquelle Worldline et Total ont décidé de souscrire, leur permettant ainsi de renforcer leur participation. A la date du présent document, Worldline et Total détiennent chacune 31,6% du capital et des droits de vote de InTouch.

B ETATS FINANCIERS CONSOLIDES RESUMES SEMESTRIELS

B.1 Etats financiers consolidés résumés semestriels

B.1.1 Compte de résultat consolidé résumé semestriel

(En millions d'euros)		Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)
Chiffre d'affaires	Note 4	1 152,0	818,6
Charges de personnel	Note 5	(436,2)	(338,1)
Charges opérationnelles	Note 6	(518,9)	(351,1)
Marge opérationnelle		196,9	129,5
En % du Chiffre d'affaires		17,1%	15,8%
Autres produits et charges opérationnels	Note 7	(71,1)	(34,2)
Résultat opérationnel		125,8	95,3
En % du Chiffre d'affaires		10,9%	11,6%
Charges financières		(4,2)	(3,0)
Produits financiers		87,1	5,2
Résultat financier	Note 8	82,9	2,2
Résultat avant impôt		208,7	97,5
Charge d'impôt	Note 9	(49,5)	(24,2)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		0,0	0,0
RESULTAT NET		159,3	73,3
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère		141,5	57,2
- participations ne donnant pas le contrôle		17,7	16,1

(En euros et en nombre d'actions)

Résultat net - Attribuable aux propriétaires de la société mère			
Nombre moyen pondéré d'actions		182 599 810	132 712 980
Résultat net par action – attribuable aux propriétaires de la société mère	Note 10	0,78	0,43
Nombre moyen pondéré dilué d'actions		183 510 592	133 717 994
Résultat net dilué par action - attribuable aux propriétaires de la société mère	Note 10	0,77	0,43

B.1.2 Etat du résultat global consolidé semestriel

(En millions d'euros)		Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)
Résultat net de la période		159,3	73,3
Autres éléments du résultat global			
- à reclasser en compte de résultat (recyclable):		53,2	(5,8)
Variation de juste valeur Couverture des intruments financiers		0,0	8,0
Variation de la réserve de conversion		52,9	(12,5)
Effet d'impôt sur les éléments recyclables directement reconnus en capitaux propres		0,3	(1,4)
- non reclassés en compte de résultat (non-recyclable):		(10,9)	1,6
Gains et pertes actuariels générés sur la période liés aux engagements de retraite		(16,0)	2,2
Effet d'impôt sur les éléments recyclables directement reconnus en capitaux propres		5,0	(0,6)
Total autres éléments du résultat global		42,3	(4,2)
Total Résultat global		201,5	69,1
Dont attribuable aux :			
- propriétaires de la société mère		186,5	52,8
- participations ne donnant pas le contrôle		15,0	16,3

B.1.3 Etats consolidés de la situation financière semestrielle

<i>(En millions d'euros)</i>		Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
ACTIF			
Goodwill	Note 11	3 091,3	3 013,0
Immobilisations incorporelles	Note 12	1 068,5	1 094,6
Immobilisations corporelles		142,0	146,0
Droit d'utilisation		206,5	-
Actifs financiers non courants	Note 13	92,1	112,0
Impôts différés actifs		79,7	51,5
Total des actifs non courants		4 680,1	4 417,2
Clients et comptes rattachés	Note 14	412,4	361,1
Impôts courants		43,9	31,0
Autres actifs courants	Note 15	212,8	184,2
Créances liées à l'activité d'intermédiation		1 669,0	1 151,4
Instruments financiers courants		0,5	0,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 16	355,5	212,8
Total des actifs courants		2 694,2	1 940,9
TOTAL DE L'ACTIF		7 374,4	6 358,1
<i>(En millions d'euros)</i>			
PASSIF			
Capital social		124,2	124,1
Primes		2 541,6	2 538,4
Réserves consolidées		1 011,7	904,1
Ecart de conversion		(14,6)	(67,9)
Résultat de l'exercice		141,5	100,5
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère		3 804,4	3 599,3
Participations ne donnant pas le contrôle		224,4	208,9
Total capitaux propres	Note 17	4 028,9	3 808,2
Provisions retraites et assimilées	Note 18	150,2	125,5
Provisions non courantes		27,7	17,4
Passifs financiers		0,0	120,3
Impôts différés passifs		230,1	191,7
Dettes de location non courante		170,7	-
Autres passifs non courants		2,3	0,0
Total des passifs non courants		581,0	455,0
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 19	373,4	363,8
Impôts courants		69,2	43,7
Provisions courantes		23,2	20,7
Instruments financiers courants		0,0	0,0
Part à moins d'un an des passifs financiers		183,8	127,5
Dettes liées à l'activité d'intermédiation		1 669,0	1 151,4
Dettes de location courante		34,3	-
Autres passifs courants	Note 20	411,6	387,9
Total des passifs courants		2 764,6	2 094,9
TOTAL DU PASSIF		7 374,4	6 358,1

B.1.4 Tableau de flux de trésorerie consolidé semestriel

<i>(En millions d'euros)</i>	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)
Résultat avant Impôt	208,7	97,5
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	50,6	47,5
Amortissement du droit d'utilisation	19,4	-
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions d'exploitation	10,2	2,3
Dotations/(Reprises) nettes aux provisions financières	1,3	0,9
Dotations/(Reprises) nettes aux autres provisions opérationnelles	(1,7)	3,3
Amortissement de la Relation Clients	37,0	8,2
(Plus)/Moins-values de cessions d'immobilisations	1,6	0,1
Charges nettes liées aux options de souscription d'actions et assimilées	8,7	6,9
Pertes / (gains) latents liés aux variations de juste valeur et autres	(86,8)	(3,2)
Coût de l'endettement financier net	0,6	0,6
Flux nets de trésorerie générés par l'activité avant variation du besoin en fonds de roulement, intérêts financiers et impôts	249,7	164,1
Impôts payés	(19,6)	(26,6)
Variation du besoin en fonds de roulement	(30,4)	12,1
Flux nets de trésorerie générés par l'activité	199,7	149,6
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(46,9)	(45,8)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,0	0,0
Investissements d'exploitation nets	(46,8)	(45,8)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	(6,6)	(4,0)
Trésorerie des sociétés acquises / cédées durant l'exercice (*)	(14,4)	0,0
Encaissements liés aux cessions financières	11,5	0,2
Investissements financiers nets	(9,5)	(3,8)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(56,3)	(49,6)
Augmentations de capital liées à l'exercice d'options de souscription d'actions	5,2	6,2
Augmentation de capital souscrite par des actionnaires sans contrôle	2,8	-
Dividendes versés	0,7	-
Souscription de nouveaux emprunts	95,0	(0,0)
Paiement des loyers et intérêts	(18,7)	-
Nouveaux contrats de location-financement	-	0,1
Remboursements d'emprunts à long et à moyen terme	(9,1)	(9,4)
Coût de l'endettement financier net payé	(0,6)	(0,6)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	75,4	(3,7)
Variation de trésorerie	218,8	96,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à l'ouverture	95,2	334,2
Variation de trésorerie	218,8	96,3
Incidence des variations de cours de monnaies étrangères sur la trésorerie	0,6	(0,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets à la clôture	314,5	429,9

(*) Réalignement du classement des comptes d'intermédiation à la suite de la prise du contrôle de SIX Payment Services

B.1.5 Variation des capitaux propres consolidés semestriels

(En millions d'euros)

	Nombre d'actions à la clôture (en milliers)	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Ecarts de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres – attribuabl es aux propriétair	Participati ons ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Au 1^{er} janvier 2018	132 899	90,4	259,2	843,6	(47,3)	105,5	1 251,4	175,0	1 426,4
* Augmentation de capital	589	0,4	7,8				8,2	-	8,2
* Augmentation de capital pour la transaction SIX Payment Services	49 067	33,4	2 271,3				2 304,7	-	2 304,7
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				105,5		(105,5)		-	-
* Dividendes versés								(6,7)	6,7
* Options de souscription d'actions et assimilées				10,9			10,9	1,1	12,0
* actions propres				(44,6)			(44,6)	-	44,6
Transactions avec les actionnaires	49 656	33,8	2 279,1	71,7	-	(105,5)	2 279,1	-	2 273,6
* Résultat net de la période						100,5	100,5	38,9	139,4
* Autres éléments du résultat global				(11,3)	(20,6)		(31,8)	0,5	(31,3)
Total du résultat global de la période	-	-	-	(11,3)	(20,6)	100,5	68,7	39,4	108,2
Au 31 décembre 2018	182 555	124,1	2 538,4	904,1	(67,9)	100,5	3 599,2	208,9	3 808,2
* Augmentation de capital	90	0,1	3,3				3,3	-	3,3
* Affectation du résultat net de l'exercice précédent				100,5		(100,5)		-	
* Dividendes versés								-	
* Options de souscription d'actions et assimilées				8,2			8,2	0,5	8,7
* actions propres				7,2			7,2	-	7,2
Transactions avec les actionnaires	90	0,1	3,3	115,9	-	(100,5)	18,7	0,5	19,2
* Résultat net de la période						141,5	141,5	17,7	159,2
* Autres éléments du résultat global				(8,3)	53,3		45,0	(2,7)	42,3
Total du résultat global de la période	-	-	-	(8,3)	53,3	141,5	186,5	15,0	201,5
Au 30 juin 2019	182 645	124,2	2 541,6	1 011,7	(14,6)	141,5	3 804,4	224,4	4 028,9

B.1.6 Notes annexes aux Etats financiers consolidés résumés semestriels

Préambule

Worldline SA, Société Mère du groupe Worldline, est une société anonyme de droit français, dont le siège est situé au 80, quai Voltaire, 95879 Bezons, France. La Société est immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés à Pontoise sous le numéro 378 901 946 RCS Pontoise. Les actions Worldline SA sont cotées sur le marché Euronext Paris, sous le code ISIN FR0011981968 et ne font pas l'objet de cotation sur une autre place de marché. Worldline SA est la seule société cotée du Groupe. La société est dirigée par un conseil d'administration.

Worldline est un leader européen et un acteur mondial de référence dans le secteur des paiements et des services transactionnels. Les activités de Worldline sont organisées autour de trois axes : Services Commerçants, Services financiers et Mobilité & Services Web Transactionnels.

Les états financiers consolidés résumés semestriels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 juillet 2019.

Note 1 Base de préparation et principes comptables

Base de préparation des comptes consolidés semestriels

Les états financiers intermédiaires consolidés du premier semestre 2019 ont été établis conformément aux normes comptables internationales telles qu'approuvées par l'Union européenne et d'application obligatoire au 1er janvier 2019.

Les normes internationales comprennent les « International Financial Reporting Standards » (IFRS) publiées par l'« International Accounting Standards Board » (IASB), les « International Accounting Standards » (IAS), les interprétations du « Standing Interpretations Committee » (SIC) et de l'« International Financial Reporting Interpretations Committee » (IFRIC).

Les états financiers intermédiaires consolidés pour la période de 6 mois close le 30 juin 2019 ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » et doivent être lus en relation avec les derniers états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ils ne comprennent pas toutes les informations nécessaires à un jeu complet d'états financiers selon les normes IFRS. Ils comprennent toutefois une sélection de notes expliquant les événements et opérations significatives en vue d'appréhender les modifications intervenues dans la situation financière et la performance du Groupe depuis les derniers états financiers.

Il s'agit des premiers états financiers consolidés du Groupe pour lequel IFRS 16 a été appliqué.

Changements de principes comptables

A l'exception des impacts des normes applicables à compter du 1er janvier 2019, les principes comptables appliqués pour les états financiers intermédiaires consolidés à fin juin 2019 sont conformes à ceux appliqués lors de l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2018.

Il s'agit des premiers états financiers pour lesquels la norme IFRS 16 est appliquée et la nouvelle interprétation IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » appliquée au 1er janvier 2019. Les changements significatifs des principes comptables induits par cette norme sont présentés dans le paragraphe suivant.

IFRS 16

IFRS 16 remplace les normes IAS 17 – Contrats de Location, IFRIC 4 – Déterminer si un accord contient un contrat de location, SIC 15 – Avantages dans les contrats de location simple, et SIC 27 – Evaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location.

IFRS 16 introduit un modèle unique de comptabilisation des contrats de location pour les locataires, selon lequel, un « droit d'usage » est reconnu à l'actif représentant le droit à utiliser l'actif sous-jacent et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers.

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 16 à partir du 1er janvier 2019 en utilisant la méthode dite rétrospective modifiée, selon laquelle, les périodes comparatives ne sont pas retraitées. L'impact cumulé de l'application de la norme est ainsi reconnu comme un ajustement du solde des réserves consolidées au 1er janvier 2019.

Le Groupe a utilisé les exemptions et simplifications ci-dessous :

- Au 1^{er} janvier 2019, le Groupe a appliqué l'expédient pratique de la norme IFRS 16 aux contrats en vie à cette date et qui répondent à la définition d'un contrat de location selon les normes IAS 17 et IFRIC 4. Pour les contrats de location conclus après le 1er janvier 2019, le Groupe apprécie si le contrat est, ou contient, un contrat de location s'il confère au locataire le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifiée pour une période déterminée moyennant le paiement d'une contrepartie.
- Le Groupe a aussi appliqué les exemptions autorisées par la norme IFRS 16.5, à savoir, ne pas reconnaître au bilan les contrats de location de courte durée (moins de 12 mois) et les locations d'actifs de faible valeur. Les paiements dus au titre de ces contrats sont enregistrés dans le compte de résultat de manière linéaire sur la période de location.

La nouvelle norme n'entraîne aucun ajustement lors de la transition. Pour les contrats de location dans lesquels elle agit en tant que bailleur, IFRS 16 ne modifie en rien le traitement comptable en vigueur selon IAS 17.

Le passif locatif est évalué initialement à la valeur actualisée du montant des loyers non encore versés en utilisant le taux d'emprunt marginal du Groupe. Ces taux ont été déterminés pour toutes les devises et zones géographiques du Groupe et par échéance. Les taux d'emprunt marginaux ont été calculés en prenant pour chaque monnaie une cotation de référence par échéance (taux in fine) et en ajoutant un spread correspondant au coût du financement de l'entité.

La dette locative est réévaluée lorsqu'un changement dans les loyers futurs résulte d'un changement d'indice ou de taux, d'un changement dans l'estimation du montant susceptible d'être payé au titre d'une garantie à valeur résiduelle, ou d'un changement dans l'évaluation de la possibilité d'une option de prolongation est raisonnablement certain d'être exercé ou une option de résiliation est raisonnablement certaine d'être exercée.

Le Groupe a arbitré pour déterminer la durée du contrat de location de certains contrats de location de biens immobiliers dans lesquels il est locataire et qui inclut des options de renouvellement ou de résiliation anticipée, analysant si ces sites, principalement des bureaux, étaient stratégiques ou non. Dans la plupart des cas, le Groupe a retenu la date de fin contractuelle. Ces hypothèses pourraient être révisées en 2019 en fonction des conclusions de l'IFRIC.

Le Groupe a choisi de comptabiliser les impôts différés nets résultant de la norme IFRS 16. À la date de transition, les actifs et les passifs résultant de l'IFRS 16 ont la même valeur ; par conséquent, aucune différence temporaire n'est comptabilisée.

Par la suite, la valeur comptable nette de l'actif diminue plus rapidement que la valeur comptable nette du passif (linéarité de l'amortissement de l'actif, progressivité de l'amortissement de la dette). Il en résulte une valeur comptable nette négative des deux éléments et une différence temporelle déductible. Si les conditions sont remplies, un actif d'impôt différé est comptabilisé. Cet actif diminuera lorsque les passifs d'impôts différés deviendront plus élevés que les actifs d'impôts différés.

Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué à compter du 1er janvier 2019 s'élevait à 1,8%.

Impact sur les états financiers

Le Groupe a choisi de présenter le passif locatif et le droit d'utiliser les actifs sur des lignes dédiées du bilan. L'amortissement du droit d'utilisation de l'actif fera partie de la marge opérationnelle, les charges d'intérêt feront partie du résultat financier du Groupe. L'impact de la mise en œuvre d'IFRS 16 sur la marge opérationnelle et le résultat net du Groupe n'est pas significatif au 30 juin 2019. Le Groupe a choisi d'exclure les passifs liés aux contrats de location de la définition de la dette nette du Groupe. Par conséquent, les flux de trésorerie disponibles selon la définition du Groupe resteront comparables à ceux des années précédentes.

L'application de la norme IFRS 16 a conduit à la comptabilisation d'un passif d'un montant de 215,7 millions d'euros. Ce passif concerne principalement l'immobilier, le matériel informatique et les voitures utilisées par les employés. Le rapprochement des engagements au titre des contrats de location simple au 31 décembre 2018 et du passif de location à l'ouverture se présente comme suit :

(En million d'Euro)	Au 1 janvier 2019
Engagement de location simple au 31 décembre 2018 présenté dans les états financiers consolidés du Groupe	210,5
Contrat de service (hors du champ d' IFRS 16)	(27,3)
Contrats de location à court terme et de faible valeur comptabilisés selon la méthode linéaire en charges et autres	26,4
Effet d'actualisation	(20,9)
Bureaux de Bezons *	24,0
Dettes de location financement reconnues au 31 décembre 2019	3,0
Dette locative au 1 janvier 2019	215,7

* Contrat avec effet débutant en janvier 2019

Autres normes

Le Groupe a appliqué au 1er janvier 2019 les normes, interprétations et amendements sans impact significatif sur ses états financiers :

- IFRIC 23 : Incertitude relative aux traitements fiscaux ;
- Amendements à IFRS 9 : Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative ;
- Amendements à IAS 28 : Intérêts à long terme dans des entreprises associées et coentreprises ;
- Amendements à IAS 19 : Modification, réduction ou liquidation d'un régime ;
- Amendements aux références au cadre conceptuel des normes IFRS.

Le Groupe n'a adopté de manière anticipée aucune norme ou interprétation dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} janvier 2019. Le Groupe n'applique aucune norme ou interprétation non encore approuvée par L'Union Européenne à la date de clôture.

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle du Groupe. Tous les chiffres sont présentés en millions d'euros avec une décimale.

Utilisation de jugements et d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, la Direction émet des jugements et utilise des estimations et des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les états financiers, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels en date d'arrêté.

Dans ces états financiers consolidés résumés semestriels, les jugements significatifs réalisés par la Direction du Groupe sur les principes comptables appliqués, ainsi que les principales sources d'incertitude liées aux estimations, restent identiques à ceux décrits dans le dernier rapport annuel, à l'exception des nouveaux jugements significatifs réalisés au titre de l'application de la norme IFRS 16 tels que le taux marginal d'endettement appliqué aux contrats de location et la qualification de nouvelles options de renouvellement comme raisonnablement certaines ou pas.

Principes comptables significatifs

En complément des principes comptables indiqués dans le rapport annuel, les principes comptables suivants sont applicables pour les comptes intermédiaires et sont présentés en :

- Note 9 – Charge d'impôt
- Note 11 – Goodwill
- Note 18 – Régimes de retraites et autres avantages à long terme

Dépréciation d'actifs

Le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation annuel qui vise à comparer sa valeur nette comptable à sa valeur recouvrable à la date de clôture calculée sur la base des chiffres à fin décembre et du plan à trois ans. En cours d'année et lors de l'arrêté des comptes semestriels, le goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation dès lors que des événements ou des circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. Une perte de valeur est reconnue le cas échéant pour l'excès de valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. De tels événements et circonstances incluent mais ne se limitent pas à :

- un écart significatif de la performance économique des actifs comparé au budget,
- une détérioration importante de l'environnement économique des actifs,
- la perte d'un client majeur,
- une hausse significative des taux d'intérêts.

Retraites et avantages similaires

Le principe de réévaluation des actifs et passifs de retraite lors des arrêts intermédiaires est inchangé, c'est-à-dire que des réévaluations actuarielles ne sont mises en œuvre que si des mouvements importants interviennent dans les taux d'actualisation à utiliser selon la norme IAS 19 révisée, et sont limitées aux régimes les plus significatifs du Groupe. Pour les régimes moins significatifs, ou s'il n'y a pas de changements importants, des projections actuarielles sont utilisées.

Charges d'impôt

La charge d'impôt comprend la charge d'impôt sur le résultat et les impôts différés. Dans le cadre des comptes semestriels, la charge d'impôt du Groupe a été déterminée sur la base du taux d'impôt effectif estimé au titre de l'exercice. Ce taux est appliqué au « Résultat net avant impôt ». Le taux d'impôt effectif estimé au titre de l'exercice est déterminé en fonction de la charge d'impôt prévue compte tenu des prévisions de résultat du Groupe pour l'exercice.

Note 2 Événement significatif du semestre

Atos

Le 29 janvier 2019, le Conseil d'administration d'Atos, après un processus de gouvernance spécifique, a proposé de soumettre à ses actionnaires le projet de distribution en nature d'environ 23,5% du capital de Worldline, sur les 50,8% qu'il détenait auparavant. Après la transaction, Atos conserverait environ 27,3% du capital-actions de Worldline et le flottant de Worldline serait porté à environ 45,1%.

Suite à l'approbation de la transaction par les actionnaires d'Atos lors de l'assemblée générale annuelle du 30 avril 2019, la distribution des actions Worldline aux actionnaires d'Atos a pris effet le 7 mai 2019, date de paiement du dividende en actions.

Après la distribution, Atos détenait 27,3% du capital de Worldline et 35% des droits de vote.

Le pacte d'actionnaires entre Atos et SIX a été modifié afin de refléter le partenariat continu entre les deux groupes après la distribution et les deux parties devraient s'engager à bloquer six mois leurs participations respectives dans Worldline post-distribution.

Note 3 Variation de périmètre

SIX Payment Services

Après l'assemblée générale extraordinaire de Worldline qui avait approuvé l'émission de nouvelles actions Worldline en échange de la contribution de SIX Payment Services à Worldline et de l'achèvement du processus de réglementation, la transaction avec SIX a été finalisée le 30 novembre 2018.

SIX Payment Services est la division de services de paiement de SIX qui fournit à la fois des services d'acquisition commerçants et de traitement des transactions. SIX Payment Services est le leader incontesté de la région DACH¹⁰, avec une position de numéro 1 sur les services d'acquisition commerçants sur le marché suisse, autrichien et luxembourgeois et une présence importante en Allemagne. À la suite de l'acquisition, Worldline espère créer le premier et le plus important fournisseur de paiements en Europe. Les marchés respectifs des deux partenaires se complètent très bien. Les nouvelles technologies peuvent ainsi être développées en commun et mises en œuvre efficacement en bénéficiant d'un meilleur positionnement.

Worldline a acquis 100% de SIX Payment Services, qui est consolidée par intégration globale depuis le 1^{er} décembre 2018.

¹⁰ Allemagne, Autriche et Suisse

Contrepartie

(En million d'euro)

Contrepartie totale transférée	2 821,6
Instrument de capitaux propres (49 066 878 actions ordinaires de Worldline SA)	2 308,1
Cash	414,0
Contrepartie éventuelle	99,5

Dans le cadre de cette transaction, Worldline a émis 49,1 millions d'actions ordinaires nouvelles, représentant 26,9% du capital de Worldline, entièrement libérées. La juste valeur des actions émises a été évaluée en utilisant le cours d'ouverture des actions ordinaires de Worldline SA à la date d'acquisition.

La trésorerie transférée a été libellée en francs suisses (CHF). Afin de couvrir les fluctuations potentielles des devises, Worldline a mis en place une couverture de change pour geler partiellement le taux de change lors du transfert de la contribution.

Une contrepartie éventuelle implique que Worldline puisse payer l'ancien propriétaire de SIX Payment Services si les conditions basées sur le cours de l'action Worldline à la fin de mars 2020 sont remplies. La juste valeur a été estimée en utilisant la méthode de valorisation usuelle basée sur le cours de l'action Worldline à la date d'acquisition. La juste valeur s'élève à 99,5 millions d'euros à la date d'acquisition et a été réévaluée à 117,6 millions d'euros à fin décembre 2018 puis à 47,6 millions à fin juin 2019. La variation de 70,0 millions d'euros a été comptabilisée en produit financier par le biais du compte de résultat en 2019.

La contrepartie totale transférée inclut certains éléments qui sont encore en discussion avec les anciens actionnaires.

Montants comptabilisés des actifs identifiables acquis et des passifs repris

La juste valeur des actifs nets acquis de SIX Payment Services se décompose de la façon suivante :

(En million d'euro)	Actifs et passifs repris identifiés
Actifs immobilisés	783.0
Net Cash	18.4
Provisions	(32.3)
Autres actifs (passifs) net	(63.4)
Juste valeur des actifs nets identifiés	705.7

Goodwill préliminaire

(en million d'euro)	Goodwill préliminaire
Contrepartie totale transférée	2 821,6
Contrepartie totale	2 821,6 <i>a</i>
Capitaux propres acquis	116,8
Juste valeur préliminaire des actifs incorporels nets de l'impôt reconnu dans le PPA	589,0
Juste valeur des actifs nets identifiés	705,7 <i>b</i>
Total	2 115,9 <i>c = a - b</i>

La valorisation des actifs acquis et des passifs repris à leur juste valeur s'est principalement traduite par la comptabilisation d'un carnet de commandes et de nouvelles relations clients pour un montant total de 430,1 millions d'euros et par des technologies développées pour un montant de 275,2 millions d'euros. Ces nouveaux actifs incorporels ont été déterminés par un expert indépendant et sont principalement amortis sur une durée de 14 à 19 ans.

Si de nouvelles informations sont obtenues avant la fin du mois de novembre 2019 (12 mois après la date d'acquisition) sur des faits et circonstances existant à la date d'acquisition et susceptibles de conduire à des ajustements du bilan d'ouverture, le bilan d'ouverture d'acquisition sera alors révisé.

L'écart d'acquisition résiduel s'explique par la main-d'œuvre hautement qualifiée de SIX Payment Services et à son savoir-faire. Il reflète également les synergies attendues de l'intégration des activités de SIX Payment Services dans le groupe.

Ces estimations sont encore préliminaires, les comptes de clôture n'étant pas encore finalisés et peuvent être ajustés dans l'année suivant l'acquisition en fonction des faits et circonstances existant à la date d'acquisition.

Le goodwill résultant de cette acquisition n'est pas déductible fiscalement.

Note 4 Information sectorielle par ligne de services

Les résultats des secteurs opérationnels présentés sont basés sur la présentation du reporting interne qui est régulièrement revu par le principal décideur opérationnel puis réconcilié au résultat du Groupe. Le principal décideur opérationnel, qui est en charge de l'allocation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs opérationnels, a été identifié comme étant le Directeur Général qui prend les décisions stratégiques.

Le reporting interne est défini par lignes de services (Services commerçants, Services financiers et Mobilité & Services Web Transactionnels). Ces lignes de services ont été désignées par le Groupe comme les axes principaux d'analyse par le Directeur Général. Par conséquent, le Groupe présente les lignes de services comme secteurs opérationnels. Chaque ligne de services est dirigée par un membre dédié du Comité Exécutif.

Les indicateurs du compte de résultat ainsi que les actifs ont été alloués conformément à ces secteurs opérationnels par ligne de services. Pour l'EBO, la partie des coûts relative aux coûts de structure centrale n'a pas été allouée par ligne de services. Les actifs du groupe, les actifs partagés qui ne sont pas alloués par ligne de services se rapportent principalement à l'infrastructure partagée délivrant des prestations mutualisées aux trois lignes de services.

Le principal décideur opérationnel a organisé les segments opérationnels de la manière suivante :

Segments opérationnels	Divisions commerciales	Zones géographiques
Services Commerçants	Acquisition Commerçants, Cartes Privatives et Programmes de Fidélisation, Services en Ligne, Terminaux de paiement	Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Espagne, Etats Unis, France, Inde, Lettonie, Luxembourg, Malaisie, Pologne, République tchèque, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.
Services financiers	Traitements Emetteurs, Traitements Acquéreurs, Services de Banque en Ligne, Paiement	Allemagne, Autriche, Belgique, Chine, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hong Kong, Indonésie, Italy, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malaisie, Singapour, Taiwan, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suisse.
Mobilité & Services Web Transactionnels	Services Numériques pour les Gouvernements et les Services Publics, Services de billetterie Electronique, e-Consommateur & Mobilité	Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Chili, Chine, Espagne, France, Pays-Bas et Royaume-Uni.

Les transferts et les transactions entre les différents segments sont effectués aux conditions commerciales normales qui s'appliqueraient également pour les tierces parties non liées. Aucun contrat ne génère plus de 10% du chiffre d'affaires du Groupe. L'information relative aux segments opérationnels pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	Services Commerçants	Services financiers	Mobilité & Services Web Transactionnels	Total Groupe
Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)				
Chiffre d'affaires par ligne de services	535,2	444,3	172,6	1 152,0
% du chiffre d'affaires	46,5%	38,6%	15,0%	100,0%

Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)

Chiffre d'affaires par ligne de services	287,4	371,7	159,5	818,6
% du chiffre d'affaires	35,1%	45,4%	19,5%	100,0%

Le chiffre d'affaires de la division « Services commerçants » est présenté net des commissions d'interchange bancaires perçues pour le compte des émetteurs de cartes.

Merchant Services	Services Commerçants	Services financiers	Mobilité & Services Web Transactionnels	Structure centrale	Total Groupe
Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)					
Excédent Brut Operationnel (EBO) par ligne de services incluant IFRS 16	119,8	144,6	24,9	(10,7)	278,5
% du chiffre d'affaires	22,4%	32,5%	14,4%	-0,9%	24,2%
Excédent Brut Operationnel (EBO) par ligne de services n'incluant pas IFRS 16	110,5	136,9	21,7	(10,7)	258,4
% du chiffre d'affaires	20,6%	30,8%	12,6%	-0,9%	22,4%
Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)					
Excédent Brut Operationnel (EBO) par ligne de services	61,9	109,5	16,4	(8,4)	179,4
% du chiffre d'affaires	21,5%	29,5%	10,3%	-1,0%	21,9%

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) représente la performance opérationnelle sous-jacente des activités courantes et est déterminé de la manière suivante :

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	Variation
Marge opérationnelle	196,9	129,5	67,4
+ Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	70,1	47,5	22,5
+ Valeur nette des immobilisations cédées/mises au rebut	1,4	0,1	1,3
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions pour retraite	6,5	1,9	4,6
+/- Dotations/(Reprises) nettes aux provisions	3,6	0,4	3,2
EBO	278,5	179,4	99,1

L'augmentation de l'EBO 2019 inclut un impact de 20,1 millions d'euros lié à la première application d'IFRS 16 sur la ligne « amortissements des immobilisations ».

L'information géographique pour la période est la suivante :

(En millions d'euros)	France	Luxembourg et Pays-Bas	Belgique	Suisse	Allemagne & CEE	Europe du Nord et du Sud	Marchés émergents	Total Groupe
Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)								
Chiffre d'affaires par zone géographique	216,8	186,2	186,0	168,0	175,9	140,2	78,9	1 152,0
% du chiffre d'affaires	18,8%	16,2%	16,1%	14,6%	15,3%	12,2%	6,8%	100,0%
Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)								
Chiffre d'affaires par zone géographique	191,8	97,4	175,7	0,0	125,9	144,1	83,8	818,6
% du chiffre d'affaires	23,4%	11,9%	21,5%	0,0%	15,4%	17,6%	10,2%	100,0%

Note 5 Charges de personnel

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	% du chiffre d'affaires	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	% du chiffre d'affaires
Salaires & Charges sociales	(422,1)	36,6%	(332,7)	40,6%
Taxes, formation, intéressement et participation (Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour charges de personnel	(7,6)	0,7%	(3,7)	0,5%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions pour engagements de retraite	0,0	0,0%	0,2	0,0%
	(6,5)	0,6%	(1,9)	0,2%
Total	(436,2)	37,9%	(338,1)	41,3%

Note 6 Charges opérationnelles autres que charges de personnel

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	% du chiffre d'affaires	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)	% du chiffre d'affaires
Charges opérationnelles	(201,2)	17,5%	(152,7)	18,7%
Sous-traitance - Direct	(179,9)	15,6%	(142,6)	17,4%
Redevances Schéma de paiements	(81,1)	7,0%	(25,2)	3,1%
Sous-total charges	(462,2)	40,1%	(320,6)	39,2%
Amortissements des immobilisations	(70,1)	6,1%	(47,5)	5,8%
(Dotations) / Reprises nettes aux provisions	(3,6)	0,3%	(0,6)	0,1%
Plus et moins-values d'immobilisations cédées	(1,3)	0,1%	(0,1)	0,0%
Pertes sur créances irrécouvrables	(2,3)	0,2%	(1,9)	0,2%
Production immobilisée	20,7	-1,8%	19,7	-2,4%
Sous-total autres charges	(56,6)	4,9%	(30,5)	3,7%
Total	(518,9)	45,0%	(351,1)	42,9%

Note 7 Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges qui sont inhabituels et peu fréquents.

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)
Réorganisation des effectifs	(1,3)	(2,0)
Rationalisation et frais associés	(1,9)	(2,5)
Coûts d'intégration et d'acquisition	(17,3)	(13,4)
Charges relatives à des paiements fondés sur des actions	(9,3)	(6,9)
Amortissement de la Relation Clients et des brevets	(37,0)	(8,2)
Autres	(4,3)	(1,1)
Total	(71,1)	(34,2)

Les 1,3 millions d'euros de **coûts de réorganisation** des effectifs, en baisse de 0,7 million d'euros par rapport la période précédente, sont principalement liés aux coûts de restructuration des récentes acquisitions.

Les 1,9 million d'euros de **coûts de rationalisation et frais associés** sont principalement liés à la transformation du back office administratif. Ces coûts sont en baisse de 0,6 million d'euros par rapport au premier semestre 2018.

Les coûts d'intégration et d'acquisition d'un montant de 17,3 millions d'euros (augmentation de 3,9 millions d'euros par rapport à la période précédente) sont liés aux coûts de transaction et de post-intégration pour SIX Payment Services.

Les 37,0 millions d'euros d'**amortissement de la relation clients et des brevets** correspondent principalement à :

- 28,5 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients, de technologies et de brevets apportés par SIX Payment Services ;
- 5,0 millions d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Equens et Paysquare ;
- 1,1 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients apportée par Cataps (KB Smartpay) ;
- 1,1 million d'euros de charge d'amortissement de la relation clients et de technologies apportée par MRL Posnet ;

Note 8 Résultat financier

Le résultat financier du Groupe s'est soldé par un produit net de 82,9 millions d'euros sur la période, et était composé d'un coût de l'endettement financier net de 0,4 million d'euros et d'un produit financier non opérationnel de 83,4 millions d'euros (comparé à un produit de 2,2 millions d'euro à fin juin 2018).

Les coûts financiers non opérationnels étaient principalement composé de :

- La reconnaissance de la variation de juste valeur sur les six premiers mois de l'année 2019 de la contrepartie éventuelle liée à l'acquisition de SIX Payment Services représentant un produit de 70,0 millions d'euros (cf. Note 3 « variation de périmètre ») ;
- La reconnaissance de la réévaluation des actions de préférence Visa au compte de résultat pour 16,8 millions d'euros (3,3 millions d'euro à fin juin 2018) ;
- Coûts financiers liés aux engagements de retraite pour 1,1 million d'euros. Ces coûts représentent la différence entre les coûts de désactualisation des obligations des régimes à prestations définies et les rendements notionnels générés par les actifs financiers des régimes faisant l'objet de préfinancements (cf. Note 18 « Régimes de retraites et autres avantages à long terme ») ;
- L'impact d'IFRS 16 pour un coût de 1,7 millions ; et
- De pertes nettes de change pour 0,7 million d'euro.

Note 9 Charge d'impôt

La charge d'impôt sur le premier semestre de l'exercice 2019 s'est élevée à 49,5 millions d'euros pour un résultat avant impôt de 208,7 millions d'euros. Le Taux d'Impôt Effectif (TIE) s'élève à 23,6% ; hors éléments exceptionnels, le TIE aurait été de 23,7% en comparaison d'un TIE de 24,8% en 2018.

Note 10 Résultat net par action

Le résultat de base et le résultat dilué par action sont présentés dans le tableau ci-dessous. Les potentiels instruments dilutifs incluant les stock-options, n'engendrent pas de retraitement sur le résultat net utilisé pour le calcul de résultat net par action dilué. Le nombre moyen d'options de souscription d'actions non exercées au 30 juin 2019 s'élève à 1 530 511 options. A fin juin 2019, les instruments dilutifs sont constitués d'options de souscription d'actions (correspondant à 910 782 options).

<i>(En millions d'euros et en unités)</i>	Semestre clos le 30 juin 2019 (6 mois)	Semestre clos le 30 juin 2018 (6 mois)
Résultat net – attribuable aux propriétaires de la société mère [a]	141,5	57,2
Impact des instruments dilutifs	-	-
Résultat net retraité des instruments dilutifs - attribuable aux propriétaires de la société mère [b]	141,5	57,2
Nombre moyen d'actions en circulation [c]	182 599 810	132 712 980
Impact des instruments dilutifs [d]	910 782	1 005 014
Nombre moyen dilué d'actions [e]=[c]+[d]	183 510 592	133 717 994
Résultat net par action en euros [a]/[c]	0,78	0,43
Résultat net par action dilué en euros [b]/[e]	0,77	0,43

Note 11 Goodwill

(En millions d'euros)	Au 31 décembre 2018	Cessions Dépréciations	Regroupement d'entreprises	Autres	Variations de change	Au 30 juin 2019
Valeur brute	3 013,6	-	37,4	-	40,9	3 091,9
Perte de valeur	(0,6)	-	-	-	-	(0,6)
Valeur nette	3 013,0	-	37,4	-	40,9	3 091,3

L'impact en regroupement d'entreprise est entièrement attribuable à SIX Payment Services (voir Note 3 pour plus de détail).

Le goodwill correspond principalement à :

- 2 156,4 millions d'euros relatifs à l'acquisition de SIX Payment Services (voir Note 3 pour plus de détail) ;
- 437,8 millions d'euros liés aux acquisitions d'Equens/Paysquare et de Cataps. L'impact du regroupement d'entreprises inclut 32,1 millions d'euros liés à l'acquisition de Cataps ;
- 243,3 millions d'euros liés à l'acquisition de Banksys ;
- 50,4 millions d'euros liés à l'acquisition de MRL Posnet ;
- 41,3 millions d'euros liés à l'acquisition de Worldline Baltics (anciennement First Data Baltics) ; et
- 32,6 millions d'euros liés à l'acquisition de WOPA (anciennement DRWP).

Au cours du semestre, le Groupe n'a comptabilisé aucune dépréciation en l'absence d'indice de perte de valeur y compris sur les UGT considérées comme pouvant présenter un risque au 30 juin 2018.

Note 12 Immobilisations incorporelles

(En millions d'euros)	Logiciels et licences d'utilisation	Relations clients / brevets	Autres immobilisations	Total
Valeur brute				
Au 1^{er} janvier 2018	768	609	23	1 400
Acquisitions	2	0	0	2
Coûts de développement capitalisés	21	0	0	21
Impact regroupement d'entreprises	0	0	0	0
Cessions	(1)	0	0	(1)
Différences de change	2	8	6	16
Autres	1	0	(0)	1
Au 30 juin 2019	792	617	30	1 439
Amortissements cumulés				
Au 1^{er} janvier 2018	(218)	(67)	(21)	(305)
Amortissements de l'exercice	(25)	(37)	0	(63)
Cessions	0	0	0	0
Différences de change	(1)	0	(0)	(2)
Autres	0	0	(0)	0
Au 30 juin 2019	(244)	(104)	(21)	(369)
Valeur nette				
Au 1^{er} janvier 2018	550	542	3	1 094
Au 30 juin 2019	548	513	8	1 069

(*) Mise au rebut d'actifs intégralement dépréciés

La capitalisation de coûts de développement est principalement liée à la modernisation des plateformes technologiques pour 20 millions d'euros. Au 30 juin 2019, la valeur nette comptable de ces coûts capitalisés s'élève à 185 millions d'euros.

Note 13 Actifs financiers non courants

(In € million)		Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Actifs de régime de retraite	Note 18	10,3	8,9
Juste valeur des participations non consolidées net des dépréciations		68,9	78,1
Titres comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence		7,2	2,9
Autres (*)		5,7	22,1
Total		92,1	112,0

(*) Le poste "Autres" inclut les prêts, les dépôts et les garanties.

La diminution des autres éléments s'explique principalement par le paiement différé lié à la cession de l'action Visa Europe précédemment détenue par Worldline et payée au cours du semestre 2019.

Note 14 Clients et comptes rattachés

(En millions d'euros)		Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Actifs de contrat		191,9	152,8
Créances clients		230,8	216,4
Provisions pour créances douteuses		(10,3)	(8,1)
Valeur nette de l'actif		412,4	361,1
Passifs de contrat		(131,8)	(128,7)
Créances clients nettes		280,6	232,4
Ratio clients en jours de chiffre d'affaires (DSO)		38	33

L'évolution des actifs de contrat reflète généralement la croissance du revenu, les activités associées au revenu du *build* et parfois le revenu de licences liés à la propriété intellectuelle de Worldline correspondant à des obligations de performance distinctes dans les contrats d'externalisation en ligne avec IFRS15, ainsi qu'à des projets et des ventes additionnelles avec des clients existants souvent facturés à achèvement. Il inclut également l'effet de périmètre Six Payment Services sur le semestre complet.

Note 15 Autres actifs courants

(En millions d'euros)		Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Stocks		39,5	35,0
Etat - Créances de TVA		58,0	43,9
Charges constatées d'avance		55,7	60,6
Autres créances et actifs courants		57,8	43,2
Acomptes reçus		1,9	1,6
Total		212,8	184,2

Note 16 Trésorerie et équivalents de trésoreries

(En millions d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Disponibilités et autres équivalents de trésorerie	354,7	214,8
Comptes courants avec les entités Atos à l'actif	0,0	(2,6)
Valeurs mobilières de placement monétaires	0,7	0,5
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	355,5	212,8
Découverts	(41,0)	(98,4)
Comptes courants avec les entités Atos au passif	0,0	(19,2)
Total trésorerie passive	(41,0)	(117,6)
Total trésorerie et équivalents de trésorerie nets	314,5	95,2

Note 17 Capitaux propres

En février 2019, 89 786 actions nouvelles ont été émises suivant l'exécution du plan d'achat d'actions réservé aux employés BOOST.

A fin juin 2018, le total des actions s'élevait à 182 644 703 avec une valeur nominale de 0,68 euros. Le capital social a été porté de 124 137 343,56 euros à 124 198 398,04 euros.

Note 18 Régimes de retraites et autres avantages à long terme

Les taux d'actualisation et d'inflation de référence pour la zone Euro, la Suisse et le Royaume-Uni ont fortement diminué sur la période depuis le 31 décembre 2018 :

	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Zone Euro (plans à long terme)	1,4%	2,1%
Zone Euro (autres plans)	0,9%	1,6%
Suisse	0,4%	0,8%
Royaume-Uni	2,5%	2,9%

La valeur des actifs de couverture pour les régimes de retraite britannique et suisse les plus matériels a fait l'objet d'une mise à jour au 30 juin 2019.

La provision pour les régimes postérieurs à l'emploi s'élève à 139,9 millions d'euros à fin juin 2019 (comparée à une provision de 116,7 millions d'euros à fin décembre 2018).

(En millions d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Charges payées d'avance	10,3	8,9
Charges à payer - engagement de retraite	(143,5)	(119,1)
Provision retraite	(133,2)	(110,2)

(En millions d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Charges à payer - engagement de retraite	(143,5)	(119,1)
Charges à payer - autres régimes à long terme	(6,7)	(6,5)
Montant total charges à payer	(150,2)	(125,6)

L'effet net des régimes de retraites à prestations définies sur le compte de résultat du Groupe est le suivant :

(En millions d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2018
Marge opérationnelle	(13,7)	(4,4)
Résultat financier	(1,1)	(0,9)
Impact total sur le compte de résultat	(14,8)	(5,4)

Note 19 Fournisseurs et comptes rattachés

(En millions d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Dettes fournisseurs	373,4	363,8
Dettes fournisseurs	373,4	363,8
Paievements d'avance	(1,9)	(1,6)
Charges constatées d'avance	(55,7)	(60,6)
Total	315,9	301,6
Ratio fournisseur en nombre de jours (DPO)	90	87

L'échéance des dettes fournisseurs et comptes rattachés est à moins d'un an.

Note 20 Autres passifs courants

(En millions d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre 2018
Passifs de contrat	131,8	128,7
Personnel et comptes rattachés	99,5	99,2
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	46,0	46,2
Etat – Taxe sur la valeur ajoutée	83,3	61,1
Autres dettes d'exploitation	51,1	52,6
Total	411,6	387,9

L'échéance des « Autres passifs courants » est principalement à moins d'un an.

Note 21 Parties liées

Les principales transactions avec les parties liées regroupent :

- Les refacturations de loyers ;
- La facturation de services de sous-traitance comme des coûts de personnel ou d'utilisation d'infrastructure ;
- Les facturations de services administratifs ; et
- Les intérêts associés aux éléments financiers.

Ces transactions sont conclues aux conditions normales de marché.

Les transactions avec les parties liées sont détaillées comme suit :

Atos

(En millions d'euros)	Semestre clos le 30 juin 2019	Semestre clos le 30 juin 2018
Chiffre d'affaires	29,1	21,6
Produits et charges opérationnels	(58,4)	(48,3)
Autres charges opérationnelles	(0,2)	0,0
Coût de l'endettement financier net	-	(0,4)

Les créances et dettes inscrites au bilan relatives aux parties liées sont détaillées comme suit :

(En millions d'euros)	Au 30 juin 2019	Au 31 décembre
Créances clients nettes	21,9	15,6
Autres actifs courants	6,8	22,9
Comptes courants et conventions de trésorerie actif	-	(2,8)
Fournisseurs et comptes rattachés	24,9	28,0
Autres passifs courants	0,2	6,2
Comptes courants et conventions de trésorerie passif avec les entités Atos	-	19,3

SIX

(In € million)	Au 30 juin 2019
Chiffre d'affaires	13,2
Produits et charges opérationnels	(26,3)
Autres charges opérationnelles	0,0
Coût de l'endettement financier net	0,0

(*) SIX est actionnaire de Worldline depuis décembre 2018

(In € million)	Au 30 juin 2019
Créances clients nettes	266,6
Fournisseurs et comptes rattachés	11,5
Autres passifs courants	0,5
Comptes courants et conventions de trésorerie passif avec les entités SIX	0,0

Les créances clients étant liées aux activités d'intermédiation, ils figurent dans la ligne « Créance liés à l'activité d'intermédiation » du bilan.

Note 22 Événements postérieurs à la clôture

Le 24 juillet 2019, Worldline a décidé d'exercer l'option d'achat en vue d'acquérir la participation minoritaire de 36,4% et ainsi détenir l'ensemble de la participation dans equensWorldline

L'exercice de l'option représente la dernière étape de l'acquisition d'Equens initiée en 2016 qui a permis d'acquérir l'ensemble de la participation d'equensWorldline, le principal processeur européen d'opérations de paiement.

Le prix d'exercice est de 1 070 millions d'euros pour la participation restante de 36,4%. La contrepartie sera entièrement payée en trésorerie.

En prévision de l'aboutissement de la transaction, Worldline a déjà obtenu un financement relais avec un pool de banques pour la contrepartie totale et prévoit de rechercher un financement à long terme sur les marchés de capitaux, sous réserve des conditions de marché.

La transaction devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre de 2019 ; elle est soumise aux validations des processus sociaux de Worldline et equensWorldline ainsi qu'aux autorisations réglementaires aux Pays-Bas.

B.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle - Période du 1er janvier au 30 juin 2019

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés résumés semestriels de la société Worldline, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés résumés semestriels ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I- Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 « Base de préparation et principes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable lié à la première application de la norme IFRS 16 « Contrats de location » à compter du 1^{er} janvier 2019.

II- Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés résumés semestriels sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés résumés semestriels.

Paris-La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 24 juillet 2019

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Grant Thornton
*Membre français de Grant Thornton
International*

Véronique Laurent

Virginie Palethorpe

C PERSONNES RESPONSABLES

C.1 Responsable du Document d'Enregistrement Universel 2018

Gilles Grapinet
Directeur Général

C.2 Attestation du responsable du Document d'Enregistrement Universel 2018

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document d'enregistrement universel sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les états financiers consolidés résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Bezons, le 6 août 2019

Gilles Grapinet
Directeur Général

C.3 Responsables du contrôle des comptes

Nomination et expiration des mandats

Commissaires aux comptes	Suppléants
Deloitte & Associés – Véronique Laurent	Cabinet B.E.A.S.
Nommé le 30 juin 1997 puis renouvelé le 29 mars 2004, le 28 mai 2010 et le 26 mai 2016	Nommé le 30 juin 1997 puis renouvelé le 29 mars 2004, le 28 mai 2010 et le 26 mai 2016
Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021	Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021
Grant Thornton - Virginie Palethorpe	Cabinet IGEC
Nommé le 30 avril 2014 pour une durée de 6 exercices	Nommé le 30 avril 2014 pour une durée de 6 exercices
Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019	Date d'expiration du mandat : à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

D GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

D.1 Renouvellement de mandats d'administrateurs et composition du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Mixte de la Société en date du 30 avril 2019 a adopté l'ensemble des propositions de renouvellement de mandats d'administrateurs qui lui étaient soumises. En particulier, elle a renouvelé les mandats d'administrateur de Madame Ursula Morgenstern, pour une durée de deux ans, de Monsieur Luc Rémont et de Madame Susan M. Tolson pour une durée respective de trois ans.

L'assemblée Générale a également adopté l'ensemble des propositions de nominations de nouveaux administrateurs qui lui étaient soumises. Ont donc été nommés, en qualité d'administrateurs, Monsieur Georges Pauget et Madame Mette Kamsvåg, pour une durée de trois ans, et Monsieur Lorenz von Habsburg Lothringen, pour une durée de deux ans.

Suite à ces nominations et renouvellements, le Conseil d'Administration, réuni à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle, a statué sur la nouvelle composition des Comités du Conseil.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration, réuni le 22 mai 2019 et conformément aux dispositions de l'article L.225-27-1 du Code de commerce, a pris acte de la désignation, de Madame Marie-Christine Lebert par le comité d'entreprise de la Société le 17 mai 2019, en qualité d'administrateur représentant les salariés, pour une durée de trois ans.

Par conséquent, à la date du dépôt du présent Document d'Enregistrement Universel, le Conseil d'Administration est composé de 13 administrateurs, dont 6 administrateurs indépendants et un administrateur représentant les salariés, ainsi qu'il suit :

Nom	Sexe	Indépendant	Nombre d'actions	Nationalité	Age	Date de nomination / renouvellement	Membre du Comité	Fin de mandat	Ancienneté au Conseil (en années)	Nombre de mandats dans des sociétés cotées
Thierry Breton ¹	M	Non	104 735	Française	64	24 mai 2017	N&R*/I*/SI*	AG 2020	5	3
Gilles Grapinet	M	Non	114 726	Française	55	24 mai 2017	I/SI	AG 2020	5	0
Gilles Arditti	M	Non	13 209	Française	63	24 mai 2018	C	AG 2021	5	0
Aldo Cardoso ²	M	Oui	1 500	Française	63	24 mai 2017	N&R/C*/I	AG 2020	5	3
Giulia Fitzpatrick	F	Non	750	Américaine Italienne	59	30 novembre 2018	C/SI	AG 2020	Moins d'1	0
Mette Kamsvåg	F	Oui	1 000 ⁵	Norvégienne	48	30 avril 2019	C	AG 2022	Moins d'1	0
Danielle Lagarde	F	Oui	2 740	Française	58	24 mai 2018	N&R	AG 2021	2	0
Ursula Morgenstern	F	Non	7 072	Allemande	53	30 avril 2019		AG 2021	5	0
Georges Pauget	M	Oui	750 ⁵	Française	71	30 avril 2019		AG 2022	Moins d'1	2
Luc Rémont	M	Oui	1 500	Française	49	26 mai 2016	N&R/C/SI	AG 2022	5	0
Susan M. Tolson	F	Oui	1 500	Américaine	57	24 mai 2017	N&R/C	AG 2022	5	3
Lorenz Von Habsburg Lothringen ⁴	M	Non	750 ⁵	Autrichienne Belge	63	30 avril 2019	N&R/I/SI*	AG 2021	Moins d'1	1
Marie-Christine Lebert ³	F	Non	N/A ⁵	Française	56	17 mai 2019		AG 2022	Moins d'1	0
Daniel Schmucki (censeur)	M	N/A	N/A	Suisse	50	30 novembre 2018		AG 2020	Moins d'1	0

AG : Assemblée Générale Annuelle ; N&R : Comité des Nominations et des Rémunérations ; C : Comité des Comptes ; I : Comité des Investissements ; SI : Comité Stratégie et Innovation.

* Président

¹ Président du Comité des Investissements, Président du Comité des Nominations et des Rémunérations, Co-Président du Comité Stratégie et Innovation.

² Président du Comité des Comptes.

³ Administrateur représentant les salariés.

⁴ Co-Président du Comité Stratégie et Innovation.

⁵ Conformément aux stipulations de règlement intérieur du Conseil d'administration, il est prévu que les administrateurs nouvellement nommés détiennent des actions de la Société (à l'exception de l'administrateur représentant les salariés).

D.2 Assemblée Générale Annuelle du 30 avril 2019

L'Assemblée Générale Annuelle du 30 avril 2019 a adopté l'ensemble des résolutions proposées par le Conseil d'Administration. Le résultat des votes de l'Assemblée Générale Annuelle ainsi que la documentation relative à l'ensemble des résolutions adoptées est disponible sur le site internet de la Société www.worldline.com, rubrique *investisseurs*.

En particulier, l'Assemblée Générale a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'Assemblée Générale a adopté les éléments de rémunération et les avantages versés ou attribués au titre de l'exercice 2018 à Monsieur Gilles Grapinet, Directeur Général et à Monsieur Marc-Henri Desportes, Directeur Général Délégué. L'Assemblée Générale a également approuvé les principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables, long-termes et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs au titre de l'exercice 2019.

L'Assemblée Générale a également adopté les conventions réglementées portées à son attention relatives, s'agissant (i) des conventions au bénéfice de Monsieur Gilles Grapinet : à la mise en œuvre du régime de retraite supplémentaire à prestations définies dont il bénéficiait antérieurement ; et à la mise en place d'une garantie compensatrice en cas de départ contraint ; et à la convention de mutation et, (ii) s'agissant de la convention au bénéfice de Monsieur Marc-Henri Desportes : à la suspension de son contrat de travail dans le cadre de sa nomination en qualité de Directeur Général Délégué.

Cette même assemblée a, par ailleurs, adopté deux conventions réglementées qui ont été conclues par Worldline SA dans le cadre de la distribution, par Atos SE, d'actions Worldline, à savoir : l'avenant à la convention conclue entre SIX Group AG et Worldline le 18 octobre 2018 et la convention globale d'alliance entre Worldline SA et Atos SE. Une description de ces conventions figure en Section A.6 du présent Document.

D.3 Mode de Direction

Depuis le 30 avril 2014, les fonctions de Président du Conseil d'Administration sont exercées par Monsieur Thierry Breton, tandis que les fonctions de Directeur Général sont exercées par Monsieur Gilles Grapinet.

Par ailleurs, Monsieur Marc-Henri Desportes est Directeur Général Délégué depuis le 1^{er} août 2018.

D.4 Rémunération variable en titres pluriannuelle

D.4.1 Plan de stock-options approuvé le 24 juillet 2019

Conformément à l'autorisation donnée pour vingt-six mois par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019 (vingt-quatrième résolution) et à l'approbation des dix-neuvième et vingtième résolutions ("Say on Pay ex ante" relatif à la rémunération des Directeur Général et Directeur Général Délégué) par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019, le Conseil d'Administration a décidé, le 24 juillet 2019 et sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, de procéder à l'attribution d'un nombre maximum de 98.600 stock-options de la Société au profit des dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Worldline et de 17 autres personnes éligibles faisant partie de l'équipe Management Exécutive.

Conditions relatives à l'exercice de stock-options

Les conditions de performance du nouveau plan de stock-options, à remplir sur les trois années 2019, 2020 et 2021, portent sur des critères internes financiers liés au flux de trésorerie disponible, à l'excédent brut opérationnel et à la croissance du chiffre d'affaires. Le plan prévoit également une condition de performance externe liée à des indicateurs de performance sociale et environnementale de la Société détaillés ci-dessous.

Les caractéristiques du plan d'attribution de stock-options sont les suivantes :

1. Condition de présence : Sous réserve de certaines exceptions prévues dans le plan (par exemple le décès ou l'invalidité), l'exercice de stock-options est conditionné à la conservation de la qualité de salarié ou de mandataire social, du Groupe Worldline ou d'une société affiliée à Worldline SA dans les conditions stipulées dans l'article L. 225-180 du Code de commerce, par le bénéficiaire pendant la période d'acquisition (point 3 ci-dessous).

2. Conditions de performance : L'exercice des stock-options est également soumis à la réalisation des conditions de performance suivantes, internes et externe, évaluées sur chacune des trois années 2019, 2020 et 2021.

Conditions de performance internes

Pour chacune des années 2019, 2020 et 2021, au moins 2 des 3 critères de performance internes doivent être remplis. Si l'un d'entre eux n'est pas rempli, ce critère devient obligatoire pour l'année suivante.

Condition de performance interne n°1

La croissance du chiffre d'affaires du Groupe Worldline pour les années 2019¹¹, 2020 et 2021 est au moins égale à la croissance figurant dans le budget de la Société moins un pourcentage décidé par le Conseil d'administration.

Condition de performance interne n°2

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) du Groupe Worldline pour l'année concernée est au moins égal à 92,5% du montant de l'EBO du Groupe Worldline figurant dans le budget de la Société pour l'année concernée.

Condition de performance interne n°3

Le montant du Flux de Trésorerie Disponible du Groupe, avant dividende et résultat acquisitions/ventes pour l'année concernée, est au moins égal à 92,5% du montant du Flux de Trésorerie Disponible du Groupe, avant dividende et résultat acquisitions/ventes, figurant dans le budget de la Société pour l'année concernée.

Les indicateurs des conditions de performance n°1, n°2, et n°3 seront calculés à taux de change et périmètre constants.

¹¹ Pour 2019 le pourcentage figurant dans le budget est celui de « Full Year B2 ».

Condition de performance externe

Au titre de chacune des années 2019, 2020 et 2021, au moins 2 des 3 conditions de performance suivantes doivent être atteintes (ou maintenues si elles ont déjà atteint le plus haut niveau) :

- Le Groupe Worldline obtient le rating GRI Standards « Comprehensive » (ou son équivalent si, en cours de plan, le terme utilisé pour désigner le plus haut niveau est modifié) ;
- Le Groupe Worldline obtient le rating Eco Vadis CSR – « Gold » (ou son équivalent si, en cours de plan, le terme utilisé pour désigner le plus haut niveau est modifié) ;
- Le Groupe Worldline obtient le rating GAIA Index Certification générale égale ou supérieure à 70/100 (ou son équivalent, si en cours de plan, ce terme est modifié).

3. Période d'acquisition et prix d'exercice :

Les bénéficiaires de stock-options pourront les exercer à partir du 24 juillet 2022, sous réserve de l'atteinte des conditions de performance précitées et de la satisfaction de la condition de présence susvisée jusqu'au 24 juillet 2022. A compter de cette date, les stock-options ne pourront être exercées qu'entre le 24 juillet 2022 et le 23 juillet 2029 inclus (avec certaines exceptions prévues dans le règlement du plan), conformément aux « périodes de clôture » fixées par la Société dans le Guide de Prévention des Délits d'Initiés et conformément aux dispositions légales applicables.

Le prix d'exercice des stock-options sera égal à la moyenne des cours d'ouverture calculée sur une période de 20 jours précédant la date d'attribution, majorée de 5%.

4. Dispositions supplémentaires spécifiques applicables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs

Le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, a considéré les éléments suivants :

- L'attribution de 26.250 stock-options au Directeur Général de Worldline et 13.600 stock-options au Directeur Général Délégué de Worldline le 24 juillet 2019. Ces nombres prennent en compte les recommandations du Code de Gouvernance AFEP-MEDEF relatives aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs et respectent le plafond de leur rémunération en titres fixé à 50% de leur rémunération totale annuelle.
- Le Conseil d'Administration de la Société a décidé que les dirigeants mandataires sociaux exécutifs doivent conserver, sous une forme nominative, au moins 5% des actions émises suite à l'exercice des stock-options en vertu du présent plan de stock-options et ce, jusqu'au terme de leur mandat de dirigeant mandataire social exécutif.
- Le Directeur Général et le Directeur Général Délégué ont l'interdiction de conclure toute opération financière de couverture sur les stock-options faisant l'objet de l'attribution durant toute la durée de leur mandat social.

D.4.2 Plan d'allocation d'actions de performance approuvé le 24 juillet 2019

Conformément à l'autorisation donnée pour trente-huit mois par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019 (vingt-cinquième résolution) et à l'approbation des dix-neuvième et vingtième résolutions ("Say on Pay ex ante" relative à la rémunération des Directeur Général et Directeur Général Délégué) par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019, le Conseil d'Administration a décidé, le 24 juillet 2019 et sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, de procéder à l'attribution d'un nombre maximum de 326.965 actions de performance ordinaires de la Société, existantes ou à émettre, au profit des dirigeants mandataires sociaux exécutifs de Worldline et de 370 autres personnes éligibles faisant partie des premières lignes managériales de Worldline, de talents-clés, experts-clés et une sélection de juniors.

Les conditions de performance du nouveau plan d'actions de performance, à remplir sur les trois années 2019, 2020 et 2021, portent sur des critères internes financiers liés aux Flux de Trésorerie Disponible, à l'EBO et à la croissance du chiffre d'affaires. Le plan prévoit également une condition de performance externe liée à des indicateurs de performance sociale et environnementale de la Société détaillés ci-dessous.

Les caractéristiques du plan d'attribution d'actions de performance sont les suivantes :

1. Condition de présence : Sous réserve de certaines exceptions prévues dans le plan, l'attribution d'actions de performance est conditionnée à la conservation de la qualité de salarié ou de mandataire social, du Groupe Worldline ou d'une société affiliée à Worldline SA, par le bénéficiaire pendant la période d'acquisition (point 3 ci-dessous).

2. Conditions de performance : L'attribution des actions de performance est également soumise à la réalisation des conditions de performance suivantes, internes et externe, évaluées sur chacune des trois années 2019, 2020 et 2021.

Conditions de performance internes

Pour chacune des années 2019, 2020 et 2021, les critères de performance interne doivent être remplis.

Condition de performance interne n°1

La croissance du chiffre d'affaires du Groupe Worldline pour les années 2019, 2020 et 2021 est en ligne avec les objectifs communiqués au marché pour l'année concernée.

Condition de performance interne n°2

L'Excédent Brut Opérationnel (EBO) du Groupe Worldline pour l'année concernée est en ligne avec les objectifs communiqués au marché pour l'année concernée, ou est égal à une augmentation définie par le Conseil d'Administration de Worldline en comparaison avec l'année précédente.

Condition de performance interne n°3

Le montant du Flux de Trésorerie Disponible du Groupe, avant dividende et résultat acquisitions/ventes pour l'année concernée, est en ligne avec les objectifs communiqués au marché pour l'année concernée, ou est égal à une augmentation définie par le Conseil d'Administration de Worldline en comparaison avec l'année précédente.

Les indicateurs des conditions de performance n°1, n°2, et n°3 seront calculés à taux de change et périmètre constants.

Condition de performance externe

Au titre de chacune des années 2019, 2020 et 2021, au moins 2 des 3 conditions de performance suivantes doivent être atteintes (ou maintenues si elles ont déjà atteint le plus haut niveau) :

- Le Groupe Worldline obtient le rating GRI Standards « Comprehensive » (ou son équivalent si, en cours de plan, le terme utilisé pour désigner le plus haut niveau est modifié) ;
- Le Groupe Worldline obtient le rating Eco Vadis CSR – « Gold » (ou son équivalent si, en cours de plan, le terme utilisé pour désigner le plus haut niveau est modifié) ;
- Le Groupe Worldline obtient le rating GAIA Index Certification générale égale ou supérieure à 70/100 (ou son équivalent, si en cours de plan, ce terme est modifié).

Sous réserve de l'atteinte des conditions de performance en 2019, 2020 et 2021 et de la satisfaction de la condition de présence susvisée au 24 juillet 2022, les actions de performance seront définitivement acquises le 24 juillet 2022. Dans l'hypothèse où l'une des conditions de performance interne relative à l'année de performance 2021 ne serait pas atteinte, cette dernière serait considérée comme atteinte si elle atteint au moins 85% de la cible ; toutefois, dans ce cas, l'acquisition définitive serait réduite à 75% du nombre initialement octroyé, pour autant que la condition de présence soit satisfaite au 24 juillet 2022 et que la condition de performance externe soit atteinte en 2019, 2020 et 2021.

3. Période d'acquisition

Les bénéficiaires d'actions de performance acquerront définitivement les actions le 24 juillet 2022, sous réserve de l'atteinte des conditions de performance précitées et de la satisfaction de la condition de présence jusqu'au 24 juillet 2022. Les actions ainsi acquises ne seront pas soumises à une obligation de conservation et pourront être immédiatement vendues par les bénéficiaires, conformément aux « périodes de clôture » fixées par la Société dans le Guide de Prévention des Délits d'Initiés et conformément aux dispositions légales applicables.

4. Dispositions supplémentaires spécifiques applicables aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs

Le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, a considéré les éléments suivants :

- L'attribution d'un nombre théorique maximum de 26.250 actions de performance au Directeur Général et 13.600 actions de performance au Directeur Général Délégué. Ces nombres prennent en compte les recommandations du Code de Gouvernance AFEP-MEDEF relatives aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs et respectent le plafond de leur rémunération en titres à 50% de leur rémunération totale annuelle.
- L'obligation de conservation de 15% des actions de performance attribuées s'applique également aux dirigeants mandataires sociaux exécutifs pendant toute la durée de leur mandat.
- Le Directeur Général et le Directeur Général Délégué ont l'interdiction de conclure toute opération financière de couverture sur les actions faisant l'objet de l'attribution durant toute la durée de leur mandat social.

D.4.3 Stock-options attribuées aux ou exercées par les dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2019 – Tableaux AMF n°4 et n°5

Tableau AMF n°4 : Stock-options attribuées aux dirigeants mandataires sociaux depuis le 1^{er} janvier 2019

Depuis le 1er janvier 2019, des stock-options ont été attribuées aux dirigeants mandataires sociaux comme précisé ci-dessous :

	Date du Plan ⁽¹⁾	Nombre de stock-options attribuées depuis le 1 ^{er} janvier 2019	Prix d'exercice	Date d'acquisition	Date d'expiration
M. Gilles Grapinet Directeur Général	24 juillet 2019	26.250	66,77 EUR	24 juillet 2022	23 juillet 2029
M. Marc-Henri Desportes Directeur Général Délégué	24 juillet 2019	13.600	66,77 EUR	24 juillet 2022	23 juillet 2029

⁽¹⁾ Correspond à la date de la réunion du Conseil d'Administration ayant approuvé l'attribution.

Les caractéristiques de ce plan de stock-options Worldline, en particulier la condition de présence et les conditions de performance, sont décrites dans la Section D.4.1. du présent document.

Tableau AMF n°5 : Stock-options exercées par les dirigeants mandataires sociaux depuis le 1^{er} janvier 2019

Le Président du Conseil d'Administration ne détient pas de stock-options Worldline.

M. Gilles Grapinet et M. Marc-Henri Desportes n'ont pas exercé de stock-options Worldline depuis le 1^{er} janvier 2019.

D.4.4 Actions de performance attribuées aux dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2019 – Tableau AMF n°6

Les actions de performance suivantes ont été attribuées aux dirigeants mandataires sociaux depuis le 1^{er} janvier 2019 :

	Date du Plan ⁽¹⁾	Nombre d'actions attribuées depuis le 1er janvier 2019	Date d'acquisition	Date de disponibilité
M. Gilles Grapinet Directeur Général	24 juillet 2019	26.250	24 juillet 2022	24 juillet 2022
M. Marc-Henri Desportes Directeur Général Délégué	24 juillet 2019	13.600	24 juillet 2022	24 juillet 2022

⁽¹⁾ Correspond à la date de la réunion du Conseil d'administration ayant approuvé l'attribution.

Les caractéristiques du plan d'actions de performance Worldline, en particulier la condition de présence et les conditions de performance, sont décrites dans la Section D.4.2 du présent document.

D.4.5 Actions de performance disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux depuis le 1er janvier 2019 – Tableau AMF n°7

Les actions de performance Worldline attribuées le 25 juillet 2016 en vertu du règlement du Plan France sont acquises depuis le 25 juillet 2018. Le Directeur Général et Directeur Général Délégué sont bénéficiaires de ce Plan. Les actions acquises sont soumises à une période de conservation d'une année soit jusqu'au 25 juillet 2019. Les conditions de performance sont détaillées dans l'actualisation du Document de Référence 2016, sous la section 15.3.1¹².

	Date du Plan ⁽¹⁾	Nombre d'actions définitivement acquises depuis le 1er janvier 2018 ⁽²⁾	Date d'acquisition	Date de disponibilité
M. Gilles Grapinet				
Directeur Général	25 juillet 2016	38.700	25 juillet 2018	25 juillet 2019
M. Marc-Henri Desportes				
Directeur Général Délégué	25 juillet 2016	25.460	25 juillet 2018	25 juillet 2019

⁽¹⁾ Correspond à la date de la réunion du Conseil d'administration ayant approuvé l'attribution.

⁽²⁾ En tenant compte de l'application d'un coefficient multiplicateur de 101,84% validé par le Conseil d'Administration le 19 février 2018.

¹² https://www.amf-france.org/Fiche-BDIF?xtcr=46&isSearch=true&docId=10A-4720-71.D_D.17-0274-A01&lastSearchPage=https%3A%2F%2Fwww.amf-france.org%2FmagnoliaPublic%2Famf%2FResultat-de-recherche-BDIF.html%3FPAGE_NUMBER%3D5%26formId%3DBDIF%26LANGUAGE%3Dfr%26subFormId%3Das%26BDIF_RAISON_SOCIALE%3DATOS%26DOC_TYPE%3DBDIF%26valid_form%3DLancer%2Bla%2Brecherche%26isSearch%3Dtrue%26DATE_OBSOLESCENCE%3D%26DATE_PUBLICATION%3D%26bdifJetonSociete%3DRS00002826&xtrmc=-ATOS

D.5 Evolution du capital

D.5.1 Information de base

D.5.1.1 Information sur le titre

Les actions Worldline SA sont cotées sur le marché Euronext Paris depuis le 27 juin 2014, sous le code ISIN FR0011981968 et ne font pas l'objet de cotation sur une autre place de marché.

Nombre de titres	182 644 703 (au 30 Juin 2019)
Classification sectorielle	Technologie de l'information
Indice principal	CAC All-Tradable
Autres indices	SBF 120 ; CAC Mid 60 ; STOXX Europe 600 ; STOXX Europe 600 Industrial Go
Marché	Euronext Paris Compartiment A
Place de cotation	Euronext Paris (France)
Code	WLN (Euronext)
Code ISIN	FR0011981968
Eligibilité contrôle/SRD	oui/oui

Les principaux codes sont :

Source	Code	Source	Code
Euronext	WLN	Reuters	WLN.PA
AFP	WLN	Thomson	WLN-FR
Bloomberg	WLN:FP		

D.5.1.2 Répartition du capital social au 30 juin 2019

Le tableau suivant résume la répartition du capital social et des droits de vote de la Société au 30 juin 2019.

Le flottant des actions du Groupe exclut les participations détenues par les actionnaires de référence, à savoir Atos SE et SIX Group AG, détenant respectivement 27,3% et 26,9% du capital social. Aucun autre actionnaire de référence n'a annoncé sa volonté de maintenir un actionnariat stratégique dans le capital du Groupe. Les participations détenues par les salariés, par la Société et par la Direction sont également exclues du flottant.

Au 30 juin 2019	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Atos SE	49 949 855	27,3%	35,0%
SIX Group AG	49 066 878	26,9%	24,1%
Worldline SA	506 814	0,3%	0,0%
Conseil d'administration et mandataires sociaux	382 942	0,2%	0,2%
Employés	350 744	0,2%	0,2%
Flottant	82 387 470	45,1%	40,5%
Total	182 644 703	100,0%	100,0%

Le Groupe a été informé les 25 et 29 juillet 2019 du franchissement à la hausse des seuils de 5 % du capital et des droits de vote suivants :

- la société de droit américain The Capital Group Companies, Inc. (333 South Hope Street, 55th floor, Los Angeles, CA 90071-1406 Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse les seuils de 5% du capital (le 23 juillet 2019) et de 5% des droits de vote (le 26 juillet 2019) de la Société et détenir 10 718 989 actions Worldline représentant autant de droits de vote, soit 5,87% du capital et 5,26% des droits de vote de la Société au 26 juillet 2019.

A la connaissance de la Société, et selon les informations qu'elle a reçues, aucun actionnaire (à l'exception d'Atos SE, de SIX Group AG et de The Capital Group Companies, Inc.) ne détiennent 5% ou plus du capital de la Société ou des droits de vote à la date du dépôt du présent document.

D.5.2 Dividendes

Aucun dividende n'a été versé depuis 2015. Lors de sa réunion du 18 février 2019 et tenant compte de la priorité stratégique donnée en 2019 pour le développement de Worldline, le Conseil d'Administration a décidé de proposer lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividende au titre des résultats de 2018. Cette résolution a été approuvée le 30 avril 2019.

La politique de versement de dividendes est présentée en Section B.4.5. du Document de Référence 2018.

D.5.3 Capital

Au 30 juin 2019, le capital social de la Société s'élevait à 124 198 398,04 euros, divisé en 182 644 703 actions de 0,68 euro de valeur nominale, entièrement libérées.

Depuis le 31 décembre 2018, le capital social a été augmenté de 61 054,48 euros, correspondant à l'émission de 89 786 actions nouvelles créées dans le cadre du programme d'achat d'actions des collaborateurs « Boost ».

D.5.3.1 Pactes d'actionnaires

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-11 du Code de commerce, Worldline a reçu notification de la modification, en date du 18 mars 2019, du pacte d'actionnaires conclu entre Atos SE et SIX Group AG. Cette modification est intervenue dans le cadre de la distribution de titres Worldline par Atos SE.

Worldline est par ailleurs partie au Pacte d'Actionnaires Worldline/SIX.

De plus amples informations concernant ces accords et notamment les principales stipulations de l'avenant au Pacte d'Actionnaire liant Worldline à SIX Group AG, sont disponibles dans la Section A.6 du présent document.

A la connaissance de la Société, il n'existe aucune action de concert ni accord similaire.

D.5.3.2 Accords susceptibles d'entraîner un changement de contrôle

A la connaissance de la Société, il n'existe pas d'accord susceptible d'avoir une incidence significative en cas d'offre publique sur le capital social de la Société.

D.5.3.3 Auto-détention

Le cadre juridique

La 21^{ème} résolution votée par l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019 a renouvelé, au bénéfice du Conseil d'administration, l'autorisation d'acheter des actions de la Société dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions. Ces rachats ne peuvent porter sur plus de 10% des actions composant le capital social de la Société, à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à l'assemblée générale étant précisé que, s'agissant du cas particulier des actions rachetées dans le cadre d'un contrat de liquidité, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10 % correspond au nombre d'actions achetées déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation. Cette autorisation a été octroyée pour une durée de dix-huit (18) mois à compter du 30 avril 2019. Pour plus d'information sur le contenu de cette autorisation, voir Section G.5.6.10 du Document de Référence 2018.

L'auto-détention

Au 30 juin 2019, la Société détenait 506 814 actions propres.

D.5.3.4 Effet potentiel futur sur le capital

Plans d'options de souscription d'action

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Total
Date du Conseil d'Administration	3/09/2014	27/07/15 ¹	22/02/16 ²	25/07/16 ³	21/07/2018	18/10/2018 ⁴	
Date de début de la période d'exercice	15/05/2016	15/05/2017	25/05/2018	25/05/2018	21/07/2021	31/03/2022	
Date de fin de la période d'exercice	3/09/2024	31/08/2025	24/05/2026	15/08/2026	20/07/2028	1/01/2029	
Nombre d'options consenties	1.527.220	1.558.500	196.000	45.000	262.000	130.550	3.719.270
Nombre d'options exercées	836.150	604.659	70.600	23.000	0	0	1.534.409
Nombre options annulées & expirées	90.300	154.500	17.000	0	0	0	261.800
Situation au 30 juin 2019	600.770	799.341	108.400	22.000	262.000	130.550	1.923.061

¹ La date d'octroi fixée par le Conseil d'Administration est le 1er septembre 2015.

² La date d'octroi fixée par le Conseil d'Administration est le 25 mai 2016.

³ La date d'octroi fixée par le Conseil d'Administration est le 16 août 2016.

⁴ La date d'octroi fixée par le Conseil d'Administration est le 2 janvier 2019.

Si toutes les stock-options avaient été exercées au 30 juin 2019, 1.923.061 nouvelles actions auraient été créées, entraînant une dilution à hauteur de 1,05%.

Comme indiqué à la Section D.4.1, le Conseil d'Administration, lors de sa réunion du 24 juillet 2019 a décidé, sur la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, de procéder à l'attribution d'un nombre maximum de 98.600 stock-options de la Société. Ces 98.600 stock-options additionnelles représenteraient 0,05% du capital social de Worldline au 30 juin 2019 si elles venaient à être exercées.

Plans d'actions de performance

	Date d'Assemblée						Total
	26/05/2016	26/05/2016	26/05/2016	24/05/2017	24/05/2018	24/05/2018 & 30/11/2018	
Date du Conseil d'Administration	25/07/2016	25/07/2016	12/12/2016 ⁽²⁾	24/07/2017	21/07/2018	18/10/2018	
Détails du Plan	France	International	-	-	-	-	
Nombre de bénéficiaires	68	61	5	270	353	48	
Nombre d'actions consenties	263.650 ⁽¹⁾	152.964 ⁽¹⁾	263.925 ⁽¹⁾	507.118 ⁽¹⁾	366.685	93.700	1.648.042
Nombre d'actions annulées ou caduques	52.308	30.477	55.171	8.824	3.660	0	150.440
Situation au 30 juin 2019	211.342 ⁽³⁾	122.487 ⁽³⁾	208.754 ⁽⁴⁾	498.294	363.025	93.700	1.497.602
Date d'acquisition définitive	25/07/2018	25/07/2019	1/04/2020 ⁽⁵⁾	24/07/2020	21/07/2021	31/03/2022	
Date de disponibilité	25/07/2019	25/07/2019	1/04/2020 ⁽⁵⁾	24/07/2020	21/07/2021	31/03/2022	

(1) Le nombre d'actions tient compte de l'application d'un coefficient multiplicateur maximal de 115% (selon les modalités définies dans les conditions de performance).

(2) Le plan du 12 décembre 2016 a été mis en place le 2 janvier 2017, il est décrit en Section 17.3.4 du Document de Référence 2016.

(3) Après application du coefficient multiplicateur de 101,84%.

(4) Après application du coefficient multiplicateur de 91,16% applicable sur la tranche 2.

(5) Dates d'acquisition définitive et de disponibilité de la 3ème tranche. La 1ère tranche a été définitivement acquise et disponible le 1er février 2019. La 2ème sera définitivement acquise et disponible le 1er septembre 2019, sous réserve de la condition de présence telle que définie dans le règlement du plan.

Les 1.497.602 droits à actions de performance restants représentaient 0,82% du capital social de Worldline au 30 juin 2019.

Comme indiqué au paragraphe D.5.2, le Conseil d'Administration a décidé, le 24 juillet 2019 et sur recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations, de procéder à l'attribution d'un nombre maximum de 326.965 actions de performance ordinaires de la Société, existantes ou à émettre. Ces 326.965 actions de performance représentaient 0,18% du capital social de Worldline au 30 juin 2019.

Autorisation en cours portant sur des actions et autres valeurs mobilières

Au regard des résolutions votées par l'Assemblée Générale du 30 avril 2019, les autorisations d'intervenir sur le capital social et d'émettre des actions et autres valeurs mobilières en cours de validité sont les suivantes à la date du présent document :

Autorisation	Montant des autorisations (valeur nominale)	Utilisation des autorisations (valeur nominale)	Solde non utilisé (valeur nominale)	Date d'expiration de l'autorisation
AGE 24 mai 2018 12 ^{ème} résolution Augmentation de capital avec DPS ¹	45 266 590,20	0	45 266 590,20	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 13 ^{ème} résolution Augmentation de capital sans DPS par offre au public ^{1 2}	40 739 931,20	0	40 739 931,20	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 14 ^{ème} résolution Augmentation de capital sans DPS par placement privé ^{1 2}	27 159 954,1	3 953 488,04	14 153 148,04 ⁷	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 15 ^{ème} résolution Augmentation de capital sans DPS en vue de rémunérer des apports en nature ^{1 2}	9 053 318	0	9 053 318	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 16 ^{ème} résolution Augmentation du nombre de titres en cas d'augmentation de capital avec ou sans DPS ^{1 2 3}	Extension de 15% maximum de l'émission initiale	0	Extension de 15% maximum de l'émission initiale	24/07/2020 (26 mois)
AGE 24 mai 2018 17 ^{ème} résolution Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	500 millions	0	500 millions	24/07/2020 (26 mois)
AGM 30 avril 2019 21 ^{ème} résolution Autorisation de rachat par la Société de ses propres actions	10% du capital ajusté à tout moment	0 (à la date du 2 août 2019)	10% du capital (à la date du 2 août 2019)	30/10/2020 (18 mois)
AGM 30 avril 2019 22 ^{ème} résolution Réduction du capital par annulation d'action auto-détenues	10% du capital par période de 24 mois	0	10% du capital ajusté au jour de la réduction	30/06/2021 (26 mois)
AGM 30 avril 2019 23 ^{ème} résolution Augmentation du capital réservée aux salariés et mandataires sociaux	3 104 959,95	0	3 104 959,95	30/06/2021 (26 mois)
AGM 30 avril 2019 24 ^{ème} résolution Plans de stock-options au profit des salariés et des mandataires sociaux ^{4 6}	869 388,79	67 048,00	802 340,79	30/06/2021 (26 mois)
AGM 30 avril 2019 25 ^{ème} résolution Autorisation d'attribution d'actions gratuites aux salariés et mandataires sociaux ^{5 6}	459 534,07	222 336,20	237 197,87	30/06/2022 (38 mois)

1 Les augmentations de capital effectuées au titre des 12e, 13e, 14e, 15e et 16e résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 sont soumises à un plafond global correspondant à 80% du capital de la Société au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 (soit un montant de 72 426 544,3 euros). Toute augmentation de capital en vertu desdites résolutions s'imputera sur ce plafond global. Le montant total utilisé par les OCEANES est de 3 953 488,04 euros. Le montant restant disponible au titre de ce plafond, s'élève donc désormais à 68 473 056,28 euros.

2 Les augmentations de capital effectuées sans droit préférentiel de souscription au titre des 13e, 14e, 15e et 16e résolutions de l'AGM du 24 mai 2018 sont soumises à un sous-plafond global correspondant à 45% du capital de la Société au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 24 mai 2018 (soit un montant nominal de 40 739 931,2 euros). Toute augmentation de capital en vertu desdites résolutions s'imputera sur ce sous-plafond global.

3 L'émission supplémentaire s'impute (i) sur le plafond de la résolution en vertu de laquelle est décidée l'émission initiale, (ii) sur le plafond global prévu à la 12e résolution de l'AGM du 24 mai 2018, et (iii) dans l'hypothèse d'une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription, sur le montant du sous-plafond mentionné au point 2 ci-dessus.

4 Un sous-plafond fixé à 0,03% du capital de la Société au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019 (soit un montant de 37.259,52 euros) s'applique aux allocations aux dirigeants mandataires sociaux.

5 Un sous-plafond fixé à 0,12% du capital de la Société au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019 (soit un montant de 149.038,08 euros) s'applique aux allocations aux dirigeants mandataires sociaux.

6 Le nombre total des allocations réalisées en vertu des 24e et 25e résolutions de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019 ne pourront excéder ensemble un plafond de 0,5% du capital de la Société au jour de l'Assemblée Générale Mixte du 30 avril 2019 (soit un montant de 620.991,99 euros). Le sous-plafond visé aux points 4 et 5 ci-dessus n'est pas affecté par la présente dérogation.

7 Le montant nominal maximum autorisé par la 14^e résolution s'élève à 27 159 954,12 euros mais ce montant est également soumis au plafond légal maximum autorisé de 20% par an (article L.225-136 3° du Code de commerce) à compter de la date de la première décision d'émission (soit le 25 juillet 2019, date à laquelle l'émission des OCEANES a été décidée), qui s'élève ainsi à 18 106 636,08 euros. Après l'émission d'OCEANES du 25 juillet 2019, le montant restant disponible jusqu'au 24 juillet 2020 doit donc être réduit de 3 953 488,04 euros et s'élève donc à 14 153 148,04 euros.

E ANNEXES

E.1 Contacts

Les investisseurs institutionnels, les analystes financiers et les actionnaires individuels peuvent obtenir des renseignements auprès de :

David Pierre-Kahn

Directeur des Relations Investisseurs
80, quai Voltaire
95870 Bezons

T : +33 (0)1 3434 9066

M : +33 (0)6 2851 4596

david.pierre-kahn@worldline.com

Les informations concernant la Société telles que les informations financières, les informations réglementées AMF, la gouvernance d'entreprise ou la responsabilité sociale d'entreprise sont disponibles dans la rubrique *investisseur* du site internet de la Société www.worldline.com

Les demandes de renseignements peuvent également être envoyées par e-mail à investor-relations@worldline.com

E.2 Calendrier financier

23 octobre 2019	Chiffre d'affaires du troisième trimestre 2019
18 février 2020	Résultats annuels 2019
22 avril 2020	Chiffre d'affaires du premier trimestre 2020
14 mai 2020	Assemblée générale annuelle des actionnaires

E.3 Table de concordance AMF

La présente table de concordance permet d'identifier les informations requises par les Annexes 1 et 2 du Règlement délégué 2019/980 du 14 mars 2019 relatif au Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 conformément au schéma du Document d'Enregistrement Universel et de croiser celles-ci avec les sections du Document de Référence 2018 incorporées dans le présent Document d'Enregistrement Universel.

N°	Rubriques de l'Annexe 1 et 2 du règlement délégué (CE) 2019/980 du 14 mars 2019	DDR 2018	Document d'Enregistrement Universel
SECTION 1	PERSONNES RESPONSABLES, INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, RAPPORTS D'EXPERTS ET APPROBATION DE L'AUTORITE COMPETENTE		
Point 1.1	Identité des personnes responsables	A.4.1	C.1
Point 1.2	Déclaration des personnes responsables	A.4.2	C.2
Point 1.3	Nom, adresse, qualifications et intérêts potentiels des personnes intervenant en qualité d'experts	N/A	N/A
Point 1.4	Attestation relative aux informations provenant d'un tiers	N/A	N/A
Point 1.5	Déclaration sans approbation préalable de l'autorité compétente	N/A	Encart AMF
SECTION 2	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES		
Point 2.1	Identité des contrôleurs légaux	A.4.3	C.3
Point 2.2	Changement éventuel	N/A	N/A
SECTION 3	FACTEURS DE RISQUES	F	A.5
SECTION 4	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR		-
Point 4.1	Raison sociale et le nom commercial de l'émetteur	A.6 ; G.1.2 ; G.1.1	B.1.6
Point 4.2	Lieu, numéro d'enregistrement et identifiant d'entité juridique (LEI) de l'émetteur.	G.1.2	B.1.6
Point 4.3	Date de constitution et durée de vie de l'émetteur	G.1.2	-
Point 4.4	Siège social et forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, le pays d'origine, adresse et numéro de téléphone du siège statutaire, site web avec un avertissement	G.1.1 ; G.1.2 ; Notes (page 2)	B.1.6
SECTION 5	APERÇU DES ACTIVITES		
Point 5.1	Principales activités		
Point 5.1.1	Nature des opérations	A.1 ; A.2 ; C	B.1.6
Point 5.1.2	Nouveaux produits et/ou service important lancé	B.3 ; C	A.6
Point 5.2	Principaux marchés	A.1 ; A.2 ; B.1 ; C.1	B.1.6

N°	Rubriques de l'Annexe 1 et 2 du règlement délégué (CE) 2019/980 du 14 mars 2019	DDR 2018	Document d'Enregistrement Universel
Point 5.3	Evènements importants	A.5 ; A.6.1	A.2.1
Point 5.4	Stratégie et objectifs	B.3 ; B.4	A.3
Point 5.5	Dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers et nouveaux procédés de fabrication	E.8.1.2 ; F.2.5.5 ; C.8	A.4.1.3 ; B.1.6 Note 7
Point 5.6	Déclaration sur la position concurrentielle	B.2	-
Point 5.7	Investissements		
Point 5.7.1	Investissements importants réalisés	C.6	-
Point 5.7.2	Principaux investissements en cours ou que compte réaliser l'émetteur à l'avenir et pour lesquels ses organes de direction ont déjà pris des engagements fermes et méthodes de financement	C.6.2	-
Point 5.7.3	Coentreprises et engagements pour lesquels l'émetteur détient une proportion significative du capital	A.6.3.3 ; E.4.7.3 Note 12.2 ; Note 16	A.2.1.4.1
Point 5.7.4	Questions environnementales	D	-
SECTION 6	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE		
Point 6.1	Description sommaire du Groupe	A.6	-
Point 6.2	Liste des filiales importantes	A.6.3.1 ; E.4.7.3 Note 16	A.7
SECTION 7	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT		
Point 7.1	Situation financière		
Point 7.1.1	Evolution des résultats et de la situation financière comportant des indicateurs clés de performance de nature financière et le cas échéant, extra-financière	E.1 ; E.3	A.2 ; A.4
Point 7.1.2	Prévisions de développement futur et activités en matière de recherche et de développement	Annexes - Table de concordance avec le rapport de gestion	-
Point 7.2	Résultats d'exploitation		
Point 7.2.1	Facteurs importants, événements inhabituels, peu fréquents ou nouveaux développements	E. introduction	A.4.1.7 ; B.1.6 Note 7
Point 7.2.2	Raisons des changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	E1 ; E3 ; E4.7.3 Note 1 et Note 2	A.2 ; A.4 ; B.1
SECTION 8	TRESORERIE ET CAPITAUX		
Point 8.1	Informations sur les capitaux	E.4.7.3 Note 12 ; G.5	B.1.6 Note 17
Point 8.2	Flux de trésorerie	E.3.2	A.4.2 ; B .1.4

N°	Rubriques de l'Annexe 1 et 2 du règlement délégué (CE) 2019/980 du 14 mars 2019	DDR 2018	Document d'Enregistrement Universel
Point 8.3	Besoins de financement et structure de financement	E.3.3	A.4.2.1
Point 8.4	Restriction à l'utilisation des capitaux	N/A	N/A
Point 8.5	Sources de financement attendues	E.3.2 ; E.3.3	A.4.2.1
SECTION 9	ENVIRONNEMENT REGLEMENTAIRE		
Point 9.1	Description de l'environnement réglementaire et toute mesure ou facteur de nature administrative, économique, budgétaire, monétaire ou politique	F.2.5.2 ; C.5	-
SECTION 10	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES		
Point 10.1	Description des principales tendances et de tout changement significatif de performance financière du groupe depuis la fin du dernier exercice	B ; C ; E.1 ; E.2	A.2 ; A.3 ; A.4
Point 10.2	Evènement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives	B ; C ; E.1	A.5
SECTION 11	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE		
Point 11.1	Prévisions ou estimations du bénéfice publiées	N/A	N/A
Point 11.2	Déclaration énonçant les principales hypothèses de prévisions	N/A	N/A
Point 11.3	Déclaration de comparabilité avec les informations financières historiques et de conformité des méthodes comptables	N/A	N/A
SECTION 12	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GENERALE		
Point 12.1	Informations concernant les membres <ul style="list-style-type: none"> - Nom, adresse professionnelle et fonction - Nature de tout lien familial existant - Expertise et expérience - Déclaration de non condamnation 	A.6.4 ; G.2.2 ; G.2.3 ; G.3.2.3	D.1
Point 12.2	Conflits d'intérêts	G.2.3 ; G.2.3.8	D.1
SECTION 13	REMUNERATION ET AVANTAGES		
Point 13.1	Rémunération versée et avantages en nature	G.3	D.4
Point 13.2	Provisions pour pensions et retraites	D.3.4.3.4 ; G.3	D.2
SECTION 14	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION		
Point 14.1	Date d'expiration des mandats	G.2.3	D.1
Point 14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à	G.2.3 ; G.2.3.8	-

N°	Rubriques de l'Annexe 1 et 2 du règlement délégué (CE) 2019/980 du 14 mars 2019	DDR 2018	Document d'Enregistrement Universel
	l'émetteur		
Point 14.3	Informations sur le comité d'audit et le comité de rémunération	G.2.5.1 ; G.2.5.2	D.1
Point 14.4	Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	G.2.1	-
Point 14.5	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A	N/A
SECTION 15	SALARIES		
Point 15.1	Nombre de salariés	D.3 ; D.3.1.2 ; E.1.9	A.2.2 ; A.2.8
Point 15.2	Participations et stock-options	G.2.3.1 ; G.3.2.2 ; G.3.2.4 ; G.5.1.2 ; G.5.6.3	D.4.1 ; D.4.2 ; D.5.1.2
Point 15.3	Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital	D.3.4.3	-
SECTION 16	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES		
Point 16.1	Actionnaires détenant plus de 5% du capital à la date du document d'enregistrement universel	G.5.1.2	D.5.1.2
Point 16.2	Existence de droits de vote différents	G.5.6.7	-
Point 16.3	Contrôle direct ou indirect	G.5.1.2 ; G.5.6.8	A.2.1.1 ; D.5.1.2
Point 16.4	Accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle	G.5.6.9	-
SECTION 17	TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES	E.4.7.3 Note 14 ; E.8	A.6
SECTION 18	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT L'ACTIF ET LE PASSIF, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR		
Point 18.1	Informations financières historiques		
Point 18.1.1	Informations financières historiques auditées pour les trois derniers exercices et rapports d'audit	A.5 ; E.1 ; E.3 ; E.4 ; E.7	B
Point 18.1.2	Changement de date de référence comptable	N/A	-
Point 18.1.3	Normes comptables	A.5 ; E.1 ; E.3 ; E.4 ; E.7	B.1.6 Note 1
Point 18.1.4	Changement de référentiel comptable	N/A	-
Point 18.1.5	Informations financières en normes comptables françaises	E.5 ; E.6	-
Point 18.1.6	Etats financiers consolidés	E.4	B.1
Point 18.1.7	Dates des dernières informations financières	E.1	B.1

N°	Rubriques de l'Annexe 1 et 2 du règlement délégué (CE) 2019/980 du 14 mars 2019	DDR 2018	Document d'Enregistrement Universel
Point 18.2	Informations financières intermédiaires et autres		B.1
Point 18.2.1	Informations financières trimestrielles ou semestrielles	N/A	B.1
Point 18.3	Audit des informations financières annuelles historiques		
Point 18.3.1	Audit indépendant des informations financières annuelles historiques	E.4.1 ; E.5.1	-
Point 18.3.2	Autres informations auditées	N/A	B.2
Point 18.3.3	Sources et raisons pour lesquelles des informations n'ont pas été auditées	N/A	-
Point 18.4	Informations financières pro forma	E.4.7.3 Note 2	-
Point 18.5	Politique de distribution de dividendes		
Point 18.5.1	Descriptions de la politique de distribution de dividendes et de toute restriction applicable	B.4.5	-
Point 18.5.2	Montant du dividende par action	G.5.2	D.5.2
Point 18.6	Procédures administratives, judiciaires et d'arbitrage	F.4	A.5
Point 18.7	Changements significatifs de la situation financière	E.1 ; E.3 ; E.4.7.3 Note 18	A.2 ; A.4
SECTION 19	INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES		
Point 19.1	Capital social	G.5.6	
Point 19.1.1	Montant du capital souscrit, nombre d'actions émises et totalement libérées et valeur nominale par action, nombre d'actions autorisées	G.5.6	D.5.1
Point 19.1.2	Informations relatives aux actions non représentatives du capital	N/A	-
Point 19.1.3	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par l'émetteur	G.5.6.10	D.5.1.2
Point 19.1.4	Informations relatives aux valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	G.5.6.3	D.5.3.4
Point 19.1.5	Informations sur les conditions régissant tout droit d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	N/A	-
Point 19.1.6	Informations sur le capital de tout membre du groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options	A.6.1	-

N°	Rubriques de l'Annexe 1 et 2 du règlement délégué (CE) 2019/980 du 14 mars 2019	DDR 2018	Document d'Enregistrement Universel
Point 19.1.7	Historique du capital social	G.5.6	D.5.3
Point 19.2	Acte constitutif et statuts	-	-
Point 19.2.1	Registre et objet social	G.1.2 ; G.1.3	B.1.6
Point 19.2.2	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions	G.1.3.2	-
Point 19.2.3	Disposition ayant pour effet de retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle	G.1.3.2	-
SECTION 20	CONTRATS IMPORTANTS	E.1.1 ; E.1.7 ; E.1.8 ; F.2 ; F.3 ; G.1.4	A.4.2.1 ; A.6
SECTION 21	DOCUMENTS DISPONIBLES	G.2.1 ; G.5.3 ; G.5.5	E.1 ; Les informations concernant la Société telles que les informations financières, les informations réglementées AMF, la gouvernance d'entreprise ou la responsabilité sociale d'entreprise sont disponibles dans la rubrique <i>investisseur</i> du site internet de la Société www.worldline.com